



Document approuvé par délibération n°2012-46
du Comité syndical en date du 19 décembre 2012

Version actualisée au 21 février 2014

Version actualisée et approuvé par délibération n°2020-04 au 31 janvier 2020

Plan d'Aménagement durable du Lac de Serre-Ponçon

Propositions de projets, préconisations géographiques, planification d'investissements



Préambule



« Depuis sa mise en eau, au début des années soixante, le lac de Serre-Ponçon s’est imposé, contre toute attente, comme le plus grand site touristique des Hautes-Alpes. Pourtant, les Hauts-Alpins peinent encore à s’unir pour aménager et valoriser ce site qui leur dessine un avenir commun » (J.P Nicollet, « un pays sorti du lac », 1995).

Près de soixante ans après sa création, la retenue de Serre-Ponçon demeure un ouvrage d’une extraordinaire modernité : modèle de la production énergétique durable, le grand lac alpin permet toujours l’irrigation de plus de 100 000 hectares de terres agricoles et la sécurisation de la vallée face aux risques de crues modérées. Mais aurait-on imaginé que le « grand barrage » d’Yvan Wilhem, ingénieur en chef des ponts et chaussées, allait constituer une attraction peu ordinaire dans un cadre sauvage et grandiose ? En effet, Serre-Ponçon est devenu, au fil des ans, l’un des principaux sites touristiques des Alpes du Sud, avec une saison estivale où s’associent activités nautiques, tourisme vert et découverte du patrimoine. Destination nautique à part entière, chaque été se croisent sur le lac, voiliers, planches à voiles, kite-surfs, bateaux à moteurs, engins tractés, bateaux à rames, tandis que les versants en surplomb offrent un véritable terrain de jeu aux randonneurs, vététistes, parapentistes ou simples amoureux de la nature... Serre-Ponçon ne saurait donc être qu’un simple outil de production d’électricité ou un réservoir pour l’agriculture ou l’eau potable : il est devenu une destination touristique bidépartementale prisée, lieu d’exception propice à la pratique des activités de baignade, de pêche, de loisirs nautiques et de pleine nature. Les nombreux campings, bases de loisirs, pontons flottants, zones de mouillages, plages publiques... sont autant d’aménagements qui sont apparus sur la retenue au fil des années. Serre-Ponçon s’est peu à peu affirmé comme un élément fédérateur des Collectivités riveraines et des deux Départements alpins, qui, en se rassemblant au sein du S.M.A.DE.SE.P. en 2018, souhaitent valoriser au mieux les potentialités importantes de l’espace lacustre.

Si le développement touristique de Serre-Ponçon reste ainsi le gage de retombées économiques et sociales bénéfiques pour le territoire, chacun a bien conscience qu’il se traduit souvent par une pression accrue sur l’environnement et les milieux fragiles... Ce constat mérite une attention d’autant plus grande que la qualité de nos paysages et de notre cadre de vie constitue un levier prépondérant du développement touristique nécessaire au maintien d’une population permanente ou pérenne tout au long de l’année. Territoire soumis à une législation spécifique (loi « Littoral », loi « Montagne »), la prise en compte du développement durable est également une nécessité juridique, qu’il convient d’intégrer dans « le projet de territoire » défini à partir de l’aménagement du lac de Serre-Ponçon. L’incertitude inhérente au changement climatique, qui a toute chance d’accroître la demande globale en eau et à menacer les équilibres actuels permettant de garantir une cote estivale du lac, oblige enfin l’opérateur touristique du lac et ses structures membres à faire œuvre de prospective, et à imaginer aujourd’hui les infrastructures qui sécuriseront demain durablement les activités, notamment nautiques.

Aussi, pour toutes ces raisons, il reste indispensable de s’accorder sur des objectifs communs de développement et de tâcher d’en planifier la réalisation d’outils concrets sur le territoire. Répondre à cette ambition réclame d’adosser aux choix politiques les propositions que la société civile, au premier rang de laquelle figurent les acteurs socioprofessionnels du lac, est en mesure d’exprimer.

Telle fût la démarche initiée par le colloque du 28 novembre 2011, qui, sans doute pour la première fois, est parvenu à réunir et faire étroitement collaborer les acteurs économiques, les collectivités locales, les services de l'Etat, les consommateurs et usagers de la retenue. De ce travail important est né un véritable projet territorial, organisé autour d'un plan stratégique clair et cohérent, visant à l'amélioration continue de la qualité de l'offre et de l'accueil touristiques. Le plan d'aménagement et de développement durable du lac fût ainsi délibéré à l'unanimité le 19 décembre 2012, en proposant de faire du grand lac alpin une réelle « destination nautique ». Croisement des demandes locales et de la nécessaire complémentarité à garantir au plan global, gage de cohérence dans nos actions, il reconnaît l'unité territoriale et patrimoniale de Serre-Ponçon, socle de la planification syndicale.

L'adhésion au S.M.A.DE.SE.P. des collectivités riveraines des Alpes de Haute-Provence en 2016, et du Département éponyme en 2018, a permis au syndicat mixte de recouvrer les mêmes prérogatives d'aménagement que celles exercées sur la partie haut-alpine de la retenue. Cette modification profonde, permettant de réunir l'ensemble des Collectivités publiques au sein d'une gouvernance commune, conduit aujourd'hui à la révision de la planification arrêtée en 2012. Tel est donc l'objet principal de l'actualisation du présent document, qui intègre également les réalisations effectuées depuis lors par le syndicat mixte. En cohérence avec la méthodologie employée pour initier le plan d'aménagement et de développement, une seconde période de concertation s'est tenue avec tous les acteurs de la branche Ubaye et jusque dans la vallée du même nom le 5 avril 2019.

Cette approche reste volontairement assez circonscrite aux opérations relevant préférentiellement d'une maîtrise d'ouvrage syndicale. Néanmoins, afin d'adosser cette recherche de qualité poursuivie par le S.M.A.DE.SE.P. sur celle, plus large, que pourraient également engager les autres acteurs du lac de Serre-Ponçon, le présent plan d'aménagement et de développement doit s'ouvrir sur des problématiques plus globales. C'est autour de ce principe que le syndicat mixte œuvrera pour étendre les logiques de « montée en gamme » poursuivies sur le lac aux secteurs périphériques et ainsi inciter les opérateurs partenaires à démultiplier, par leurs propres actions, l'efficacité de la stratégie ainsi arrêtée par l'établissement public.

Si le présent plan d'aménagement du lac se donne la possibilité de dessiner les contours du lac « idéal » tel que vu par ses décideurs et opérateurs, il a tout d'abord vocation à permettre au syndicat mixte de bâtir ses programmations annuelles dans un cadre très lisible pour ses partenaires. Par les niveaux de priorités qu'il dégage, il est ainsi tout autant « le chemin » par lequel poursuivre une animation territoriale que la photographie figée d'un projet qui, par nature, est évolutif.

A cet effet, le plan s'appuie sur des actions engagées voire déjà réalisées, pour mieux projeter la programmation des années futures.

D'une stratégie pré-opérationnelle...

Le S.M.A.DE.SE.P., ainsi que les collectivités adhérentes et les acteurs du tourisme, partagent l'ambition de faire du lac de Serre-Ponçon une destination touristique et nautique exemplaire et à ce titre, s'inscrivent dans une démarche de progrès permanent en matière de qualité de l'accueil et des aménagements à venir en bordure ou à proximité du lac, dans un esprit de développement raisonné, responsable et respectueux de l'environnement à l'aune des enjeux du changement climatique. En amont de l'effort de planification défini dans ce document, l'établissement public s'appuie ainsi sur une stratégie de développement définie depuis 2009 selon trois axes prioritaires :

1. Structurer et conforter l'offre touristique et nautique

- Assurer le développement qualitatif de la plaisance par un plan global d'aménagement nautique (quai et rampe de mise à l'eau, aire de carénage, pompe à carburant, port à sec...)
- Veiller à la complémentarité et à la nécessaire diversification à l'année de l'économie touristique locale
- Accompagner la nécessaire ~~professionnalisation~~ montée en compétences des acteurs prestataires d'activités de Serre-Ponçon
- Viser ~~en~~ la labellisation qualitative des sites touristiques, nautiques et de baignade (pavillon bleu, label « tourisme et handicap », certification « ports propres », label Qualité tourisme, label « Accueil vélo »...)
- Veiller à la qualité de l'accueil touristique, à la qualité des infrastructures et des aménagements et à leur insertion paysagère, à maintenir la beauté environnementale du site

2. Protéger et mieux gérer la ressource aquatique

- Mettre en œuvre un contrat de bassin versant Serre-Ponçon / Haute Durance
- Garantir le développement touristique durable des activités nautiques (adaptation au marnage, pompe à carburant, aire de carénage), en s'appuyant notamment sur le diagnostic « Ports Propres »
- Travailler en concertation à l'échelle du bassin versant de la Durance (EPTB, SAGE, SOURCE)

3. Apporter des réponses pérennes aux enjeux touristiques et environnementaux des queues de la retenue

- Entériner un plan de gestion opérationnel en queue de la retenue « Durance » aux enjeux spécifiques du secteur (marnage, vents de sable, activités nautiques, liaison écologique « amont », extractions...)

Ces axes de développement renvoient à deux corpus de moyens considérés comme indispensables en 2009. Ces moyens ont été obtenus pour l'essentiel à date de validation du présent document.

A. Développer l'assise institutionnelle du Syndicat

- Concrétiser l'adhésion des collectivités des Alpes de Haute-Provence Effectif en 2018
- Améliorer la gestion foncière (Domaine public hydroélectrique, terrains du Département mis à disposition)
- Renforcer les partenariats institutionnels (Etat, Région, Conservatoire du Littoral, Pays) et technique (RRGMA, UPACA...)

B. Doter le S.M.A.D.E.S.E.P. d'un outil de travail adapté à ses missions et à son fonctionnement

- Disposer d'ateliers (bateaux et engins TP) et de lieux de stockage au plus près de l'activité principale (rive du lac)
- Rendre plus lisible l'existence institutionnelle du Syndicat autour d'un lieu fonctionnel, à la fois technique (capitainerie du lac) et administratif (siège)
- Valoriser la gestion numérique des bases de données confiées au Syndicat (SIG web)

...à l'élaboration d'un scénario opérationnel

Depuis sa création, le syndicat mixte a déjà maintes fois affirmé l'intérêt partagé des collectivités du territoire de s'unir autour de l'organisation d'un développement soutenable et qualitatif des activités nautiques, de pêche et de loisirs dans le respect des atouts qui fondent l'attractivité du site lacustre. L'étude d'aménagement des rives du lac de Serre-Ponçon en 2006, le programme d'aménagement et de développement durable et solidaire des activités de pleine nature en 2010 ou la signature récente du contrat de bassin-versant de la haute-Durance / Serre-Ponçon témoignent de cette préoccupation constante. Aussi, il était bien naturel que le S.M.A.D.E.S.E.P. puisse aborder ses propres programmations dans le cadre de cette même ambition fédératrice, se voulant suffisamment incitative auprès des collectivités adhérentes et des acteurs du tourisme pour guider en ce sens les actions et aménagements qui restent de leurs compétences.

Le projet de développement territorial ainsi fixé par le comité syndical, et croisé aux possibilités budgétaires de la structure et de ses partenaires, nécessite pour autant de s'adosser à une planification opérationnelle à court, moyen et long terme. Cette obligation est d'autant plus forte que les projets proposés, très nombreux, réclament au total, des délais de réalisation importants, malgré la capacité d'investissement aujourd'hui appréciable de la structure. Dans tous les cas, la multiplicité et la diversité des initiatives en matière de développement du tourisme sur le lac et ses abords, s'inscrit dans le cadre d'enjeux identifiés de manière collégiale dès l'origine de la démarche de planification : partenaires institutionnels, élus, techniciens et acteurs socioprofessionnels concernés par l'aménagement de la retenue ont ainsi conduit une réflexion sur l'avenir du lac en cherchant à prioriser des actions de développement dans le respect des contraintes réglementaires actuelles. Ainsi, la projection des avenir possibles du lac de Serre-Ponçon à court, moyen et long terme, se décline au travers d'un programme d'actions construit grâce aux échanges et partages d'expériences de plusieurs groupes de travail se questionnant autour des thématiques suivantes :

- « **Serre Ponçon, Environnement et Patrimoine** », réunissant associations naturalistes, ONF, RTM, pêcheurs..., (animé par le Parc National des Ecrins en 2011 et le Département des Alpes de Haute-Provence avec le Conservatoire du Littoral en 2019).
- « **Serre Ponçon, support des Sports de Nature** », réunissant les activités hors nautisme (vol libre, VTT, randonnées équestres, sports d'eau vive...), avec une animation confiée au Comité Départemental du Tourisme en 2011 et au Département des Alpes de Haute-Provence associé à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye en 2019.

- « **Serre-Ponçon, Destination nautique** », réunissant voile habitable, voile légère, kitesurf, bateaux à rames, motonautisme (VNM, ski nautique, wakeboard...), avec une animation du Comité Départemental de canoë-kayak des Hautes-Alpes en 2011 et en 2019.

- « **Serre-Ponçon, cœur touristique bidépartemental** », (offices de tourisme, hébergeurs, restaurateurs...), avec une animation de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes en 2011 et une animation de l'Agence de Développement, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du Département des Alpes de Haute-Provence en 2019.

Chacun des groupes de travail a produit, à partir des nombreuses études déjà réalisées sur les différentes thématiques et en tenant compte du positionnement stratégique du S.M.A.DE.SE.P., une cartographie du lac « idéal » selon la thématique abordée (positionnement d'équipements concrets en visant à la fois une évaluation des coûts et des priorités de réalisation, les zones éventuelles de gestion, les secteurs à fortes potentialités...). Venant en écho des différents axes de développement stratégique sur lesquels le S.M.A.DE.SE.P. se positionne, ces intentions recueillies ont alors permis de décliner des fiches-actions par filières d'activité qui ont été ajustées en comité de pilotage.

Force est de constater qu'au-delà des approches thématiques distinctes, les propositions des quatre groupes de travail composent un ensemble aux lignes directrices très cohérentes et complémentaires. De fait, il est aujourd'hui envisageable d'engager tout ou partie de ces propositions. Celles-ci ont vocation à être réalisées dans le temps, en fonction des contingences budgétaires de l'établissement public et des autres acteurs institutionnels, collectivités ou acteurs privés : il est donc apparu comme nécessaire d'établir des priorités selon trois niveaux d'urgence (court, moyen et long termes) globalement équivalents en termes de volume d'action.

Ce travail de priorisation, permettant d'établir une programmation dans le temps des actions sur l'ensemble du territoire, est ainsi formalisé par les tableaux de synthèse annexés au présent document. L'ensemble des intentions d'aménagement issues de la concertation locale y figure en précisant leur niveau de priorité selon trois grandes familles d'intervention :

- Serre-Ponçon, destination nautique
- Serre-Ponçon, support des sports de nature
- Serre-Ponçon, patrimoine et environnement

Propositions d'actions :

Actions 1. Nautisme - Équipements portuaires _____ **8**

- | | |
|----------------------|----|
| 1. Postes à flot | 8 |
| 2. Mises à l'eau | 11 |
| 3. Avitaillement | 14 |
| 4. Aires de services | 16 |

Actions 2. Nautisme - Aménagement des berges _____ **18**

- | | |
|--------------------------------|----|
| 1. Baignades | 18 |
| 2. Protection contre l'érosion | 20 |
| 3. Traitement des plages | 20 |

Actions 3. Nautisme - Accès et environnement des espaces nautiques _____ **22**

- | | |
|---------------------------------|----|
| 1. Circulation et stationnement | 22 |
| 2. Points propres | 25 |

Actions 4. Nautisme - Actions transversales _____ **27**

- | | |
|---|----|
| 1. Balisage | 27 |
| 2. Gestion environnementale des queues de retenue | 27 |
| 3. Accessibilité | 27 |

Actions 5. Actions « sports de nature » _____ **28**

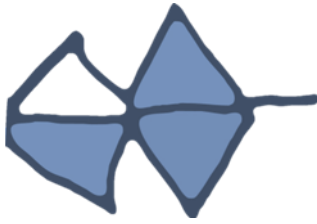
- | | |
|---|----|
| 1. Circuits de « randonnée » (pédestre, VTT, équestre...) | 28 |
| 2. Vol libre | 31 |
| 3. Eau vive | 31 |
| 4. Produits touristiques | 33 |

Actions 6. Actions « Environnement » _____ **35**

- | | |
|---|----|
| 2. Rechercher et mieux connaître | 40 |
| 3. Valoriser pour mieux protéger les rives du lac | 43 |
| 4. Expérimenter | 46 |

Actions 7. Actions « Patrimoine » _____ **50**

- | | |
|---|----|
| 1. Mise en valeur des sites emblématiques historiques du lac | 50 |
| 2. Valorisation du patrimoine bâti et des paysages remarquables | 50 |



Serre-Ponçon, Destination nautique

Actions 1. Nautisme - Équipements portuaires

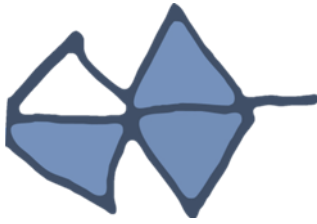
1. Postes à flot (PF)

- ❖ **Augmentation progressive de la capacité d'offre publique actuelle en utilisant les sites existants et en renforçant leur potentiel d'accueil, objectif 200 places supplémentaires**

PF1	Chadenas	40 places sur ponton	REALISE EN 2012
PF2	Chanterenne	20 places de mouillage et ponton d'accueil	REALISE EN 2012
PF3	Savines le Lac	50 places sur ponton baie de la Gendarmerie (avec projet global « Capitainerie »)	REALISE EN 2018/2019
PF4	Eygoires	40 places de mouillage et ponton d'accueil	
PF5	Prunières	16 places sur ponton en prolongement de l'actuel	
PF6	Chanteloube	40 places sur ponton	
PF7	Baie St Michel	16 places sur ponton en prolongement de l'actuel	
PF8	Baie St Michel	remplacement et allongement du ponton d'accueil	REALISE EN 2012
PF9	Saint Vincent les forts	38 places sur ponton et 26 places de mouillages	REALISE EN 2018/2019

- ❖ **Possibilité de mouillages ou de postes à flot en eau profonde**

PF10	Rousset	20 places de mouillage et ponton d'accueil	REALISE EN 2013
------	---------	--	-----------------



Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE PF1 (Poste à Flot 1)

Objectif : Augmentation de l'offre publique de postes à flot

Communes : Puy-Sanières/Embrun

Site : Chadenas

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 100 K€ HT

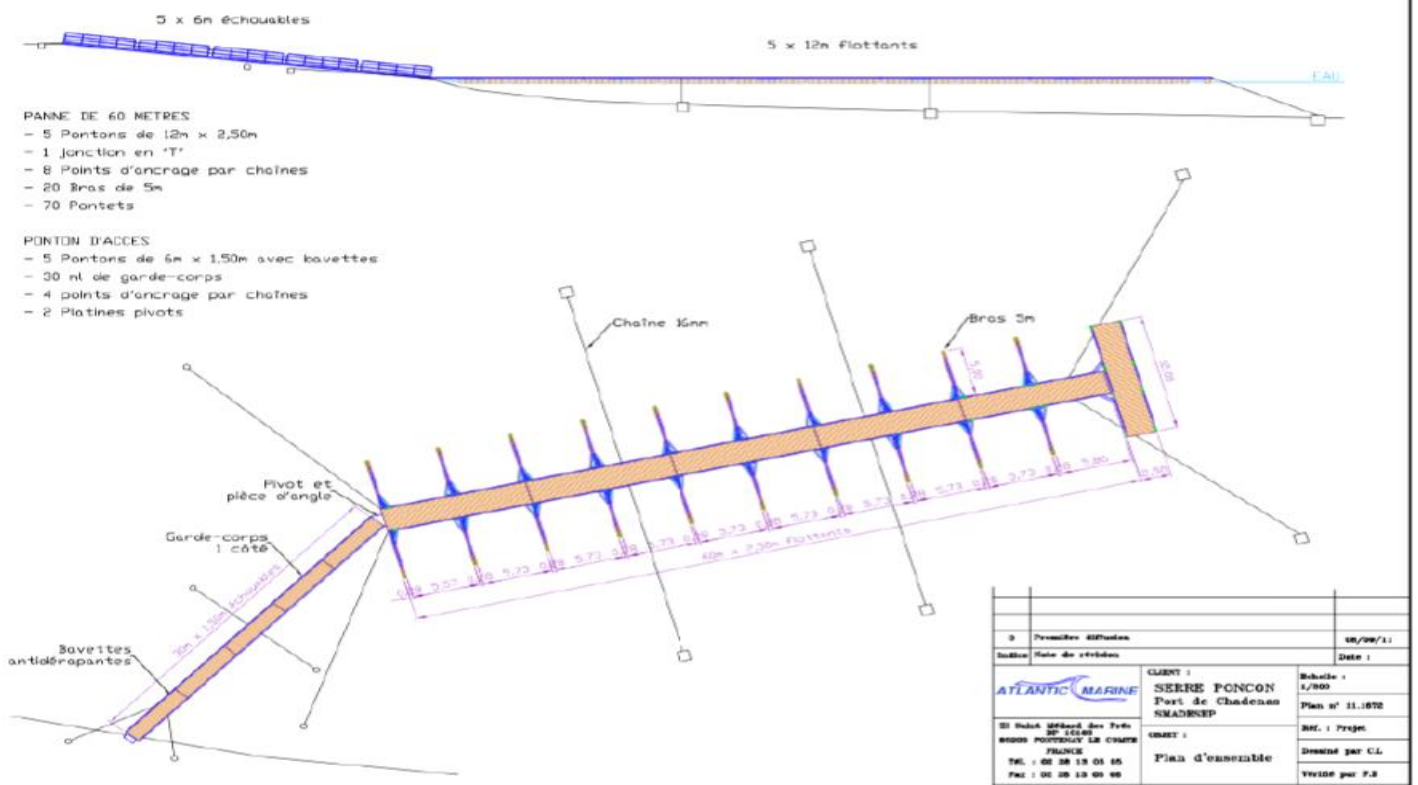
Projet : Mise en place d'un ponton d'accueil de 40 places sur bras d'amarrage

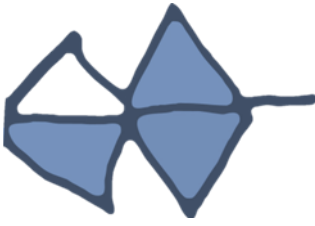
Programme :

- préparation du sol et des amarrages
- installation du ponton



Réalisé en 2012





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE PF9 (Poste à flot 9)

Objectif : Augmentation de l'offre publique de postes à flot

Communes : Ubaye Serre-Ponçon
Site : Saint Vincent les Forts

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

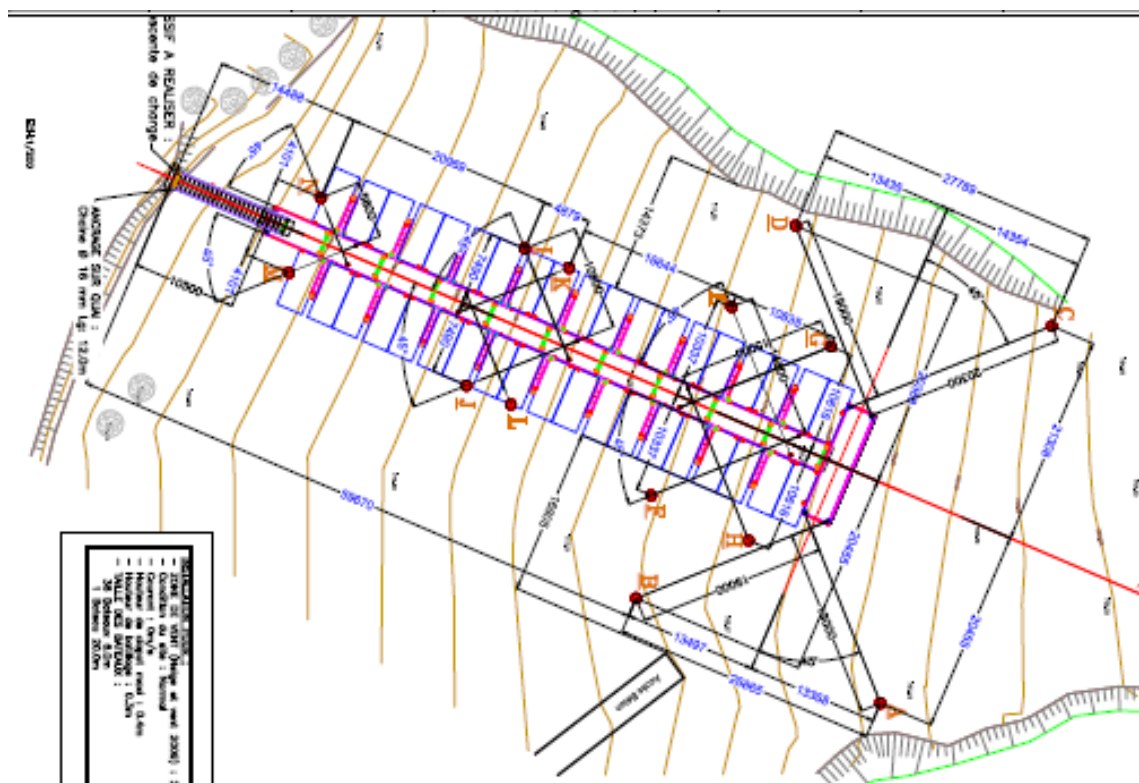
Coût d'objectif : 150 K€ HT

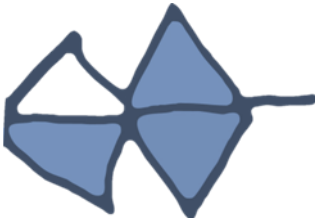
Projet : Mise en place d'un ponton d'accueil de 40 places sur bras d'amarrage
Mise en place de 26 places de mouillage

Programme :

- préparation du sol et des amarrages
- installation du ponton
- installation des mouillages

Réalisé en 2018- 2019





Serre-Ponçon, Destination nautique

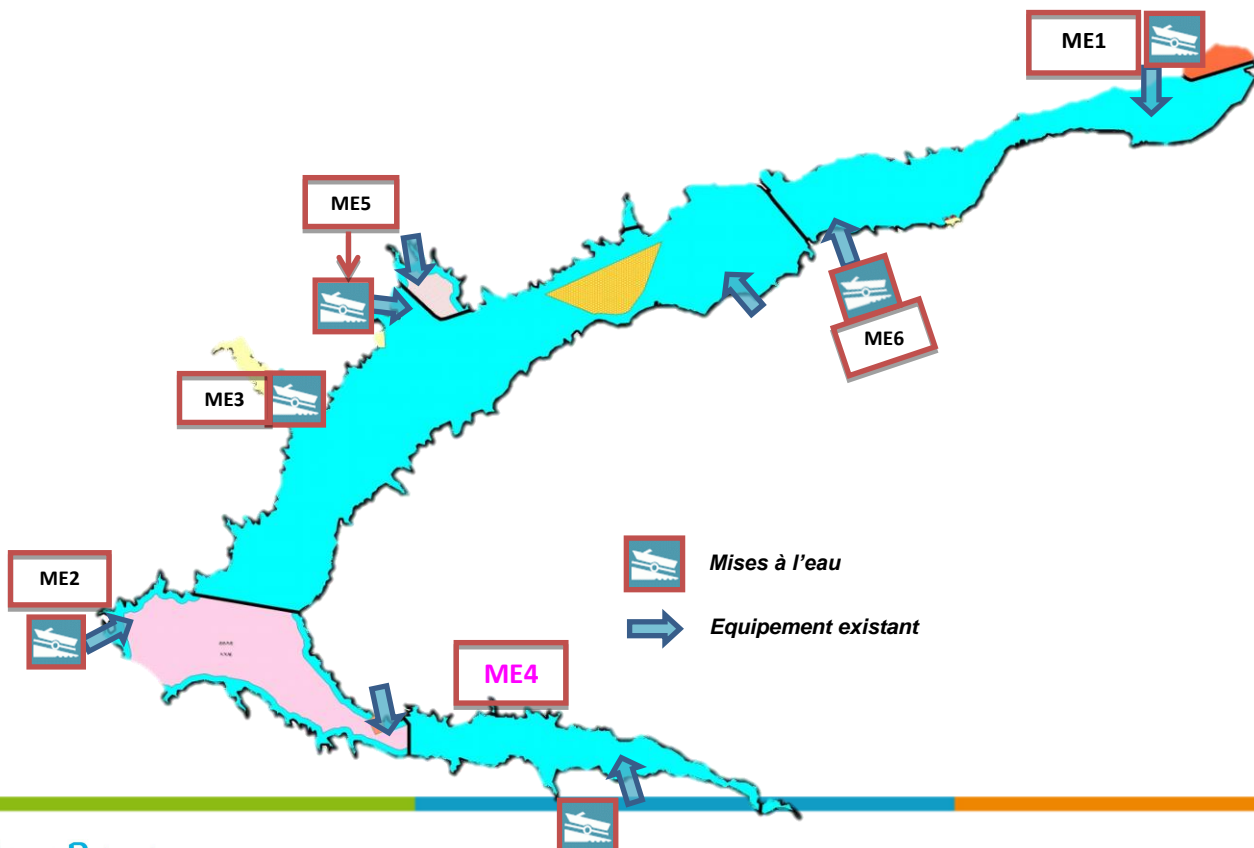
2. Mises à l'eau (ME)

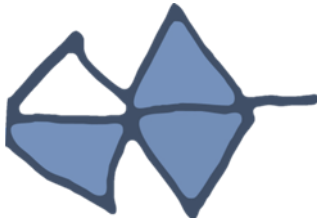
- ❖ **Augmentation des performances des installations actuelles et création de nouveaux équipements**

ME1	Chadenas	requalification de l'existant pour la côte 774 m	REALISE EN 2012
ME2	Rousset	création en utilisant la plateforme de l'ancienne route pour la côte 755 m	
ME3	Chanteloube	création en pied de culée du viaduc pour la côte 760 m	
ME4	Le Lauzet Ubaye	création d'une mise à l'eau pour la côte 762m	

- ❖ **Cales avec quai pour mise à l'eau et grutage**

ME5	Baie St Michel	élargissement et allongement de l'ouvrage actuel ou création sur l'ancienne route à l'Ouest côte 775 (avec fiche AS2)	
ME6	Savines le lac	création côte 770 (avec projet global « Capitainerie »)	REALISE EN 2018/2019





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE ME4 (Mise à l'Eau 4)

Objectif : Sécuriser l'accès à l'eau sur la branche Ubaye

Commune : Le Lauzet – Ubaye

Site : à évaluer entre le cimetière d'Ubaye et Port Saint Pierre

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : Etude de maîtrise d'œuvre : 30 K€ HT pour le choix du site

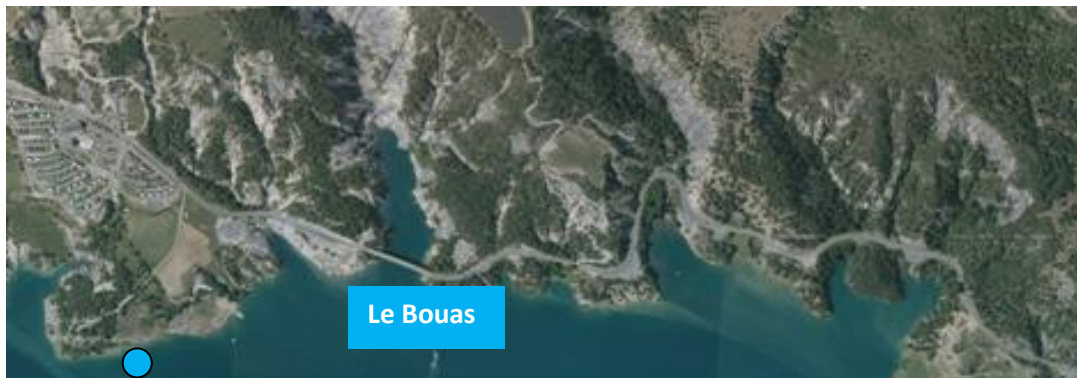
Projet : Réalisation d'une rampe de mise à l'eau permettant la sortie de bateaux sur remorque en saison et en hors saison (-20m de marnage)

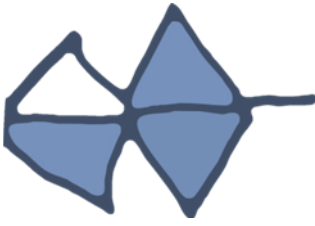
Programme :

Site du Bouas « Route des Espagnols » ou autres sites ou rallonger les mises à l'eau existantes (Port Saint Pierre ou Saint Vincent les forts)

Le site devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Accès routier
- Stationnement de véhicules + remorques : accueil d'une dizaine de véhicule + remorque (environ 12m x 3m / véhicule),
- Aire de manœuvre et de retournement : environ 20m de diamètre dégagé en haut de la cale de mise à l'eau,
- Cale de mise à l'eau : une pente de 12 à 15 % avec un revêtement antidérapant, une largeur d'au moins 4,5m, accessible jusqu'à -18,- 20m, d'entretien facile





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE ME5 (Mises à l'Eau 5)

Objectif : Amélioration de l'accessibilité « multi-usages » du plan d'eau + Prestation de stationnement de bateaux Port à sec

Commune : Chorges

Site : Baie St Michel

Maître d'ouvrage : SMADESEP

Coût d'objectif : 1200 K€ HT

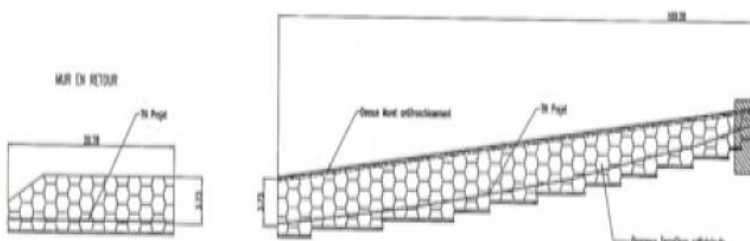


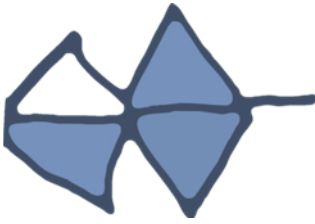
Projet : Réalisation d'un quai de mise à l'eau permettant la sortie de bateaux sur remorque ou par grutage
Réalisation d'un port à sec

Programme :

- Remblais et nivellement jusqu'à la cote 765 m
- Reprise de la cale actuelle, prolongation sur 170m, élargissement et réalisation d'un quai vertical
- Préparation du sol, enrobé et achat de matériels appropriés au port à sec

ELEVATION MUR L=100 m (SOLUTION DE BASE)
ECH: 1/250





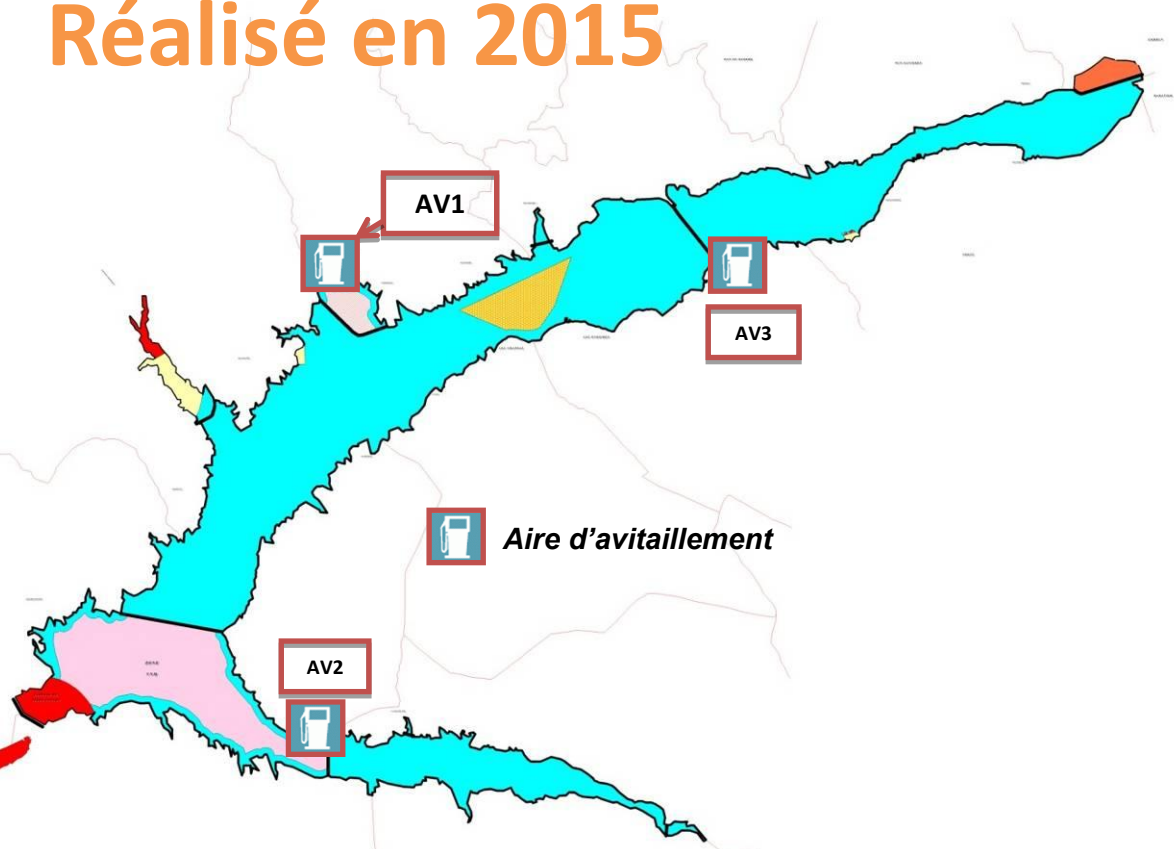
Serre-Ponçon, Destination nautique

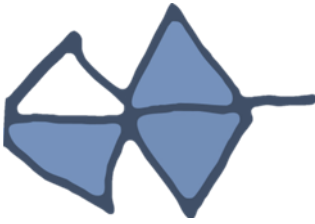
3. Avitaillement (AV1)

- ❖ Création de 3 postes couvrant l'ensemble du lac en cohérence avec l'étude « Port propre »

AV1	Baie St Michel	Création d'un poste d'avitaillement	REALISE EN 2015
AV2	Port St Pierre	Création d'un poste d'avitaillement	REALISE EN 2015
AV3	Savines le lac	Création d'un poste d'avitaillement	REALISE EN 2015

Réalisé en 2015





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE AV1 (Avitaillement 1)

Objectif : Permettre la distribution de carburant sur l'eau

Commune : Chorges

Site : Baie St Michel BNPA

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 450 K€ HT

Projet :

Réalisation d'un poste de distribution de carburant sur l'eau
(référence à l'étude « Ports propres »)

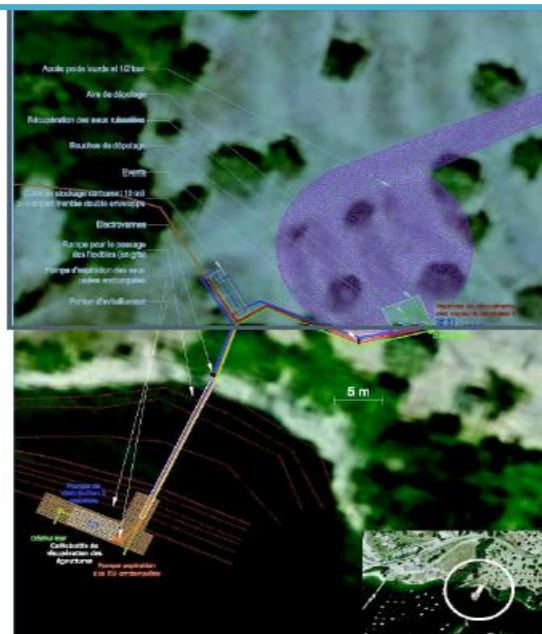
Programme :

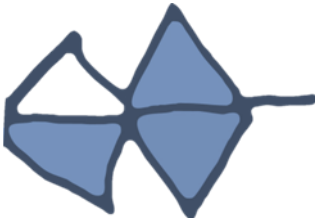
- Voirie d'accès aux livraisons
- Stockage de carburant à terre
- Ponton de distribution sur l'eau

Réalisé en 2015



Installation et repli de chantier	50 000.00 €
Voirie	76 445.00 €
Traitement des eaux ruisselées sur l'aire de dépotage	12 890.00 €
Stockage du carburant	11 410.00 €
Flexibles	36 200.00 €
Pieux et appontement	77 150.00 €
Distributeurs/automate	14 100.00 €
Gestion des ventes	12 570.00 €
Aspiration des eaux usées embarquées	40 250.00 €
Electricité	9 730.00 €
Protection incendie et sécurité	4 205.00 €
Aléas 25% (relevés bathymétrique et topographique, étude géotechnique, terrassement, protection berge, ...)	86 237.50 €
TOTAL HT	431 187.50 € H.T.
TVA 19.6%	84 512.75 €
TOTAL TTC	515 700.25 € T.T.C.





Serre-Ponçon, Destination nautique

4. Aires de services (AS)

- ❖ Réhabilitation de l'espace de la station d'épuration de Savines-le-Lac pour créer le pôle de service et de gestion du lac

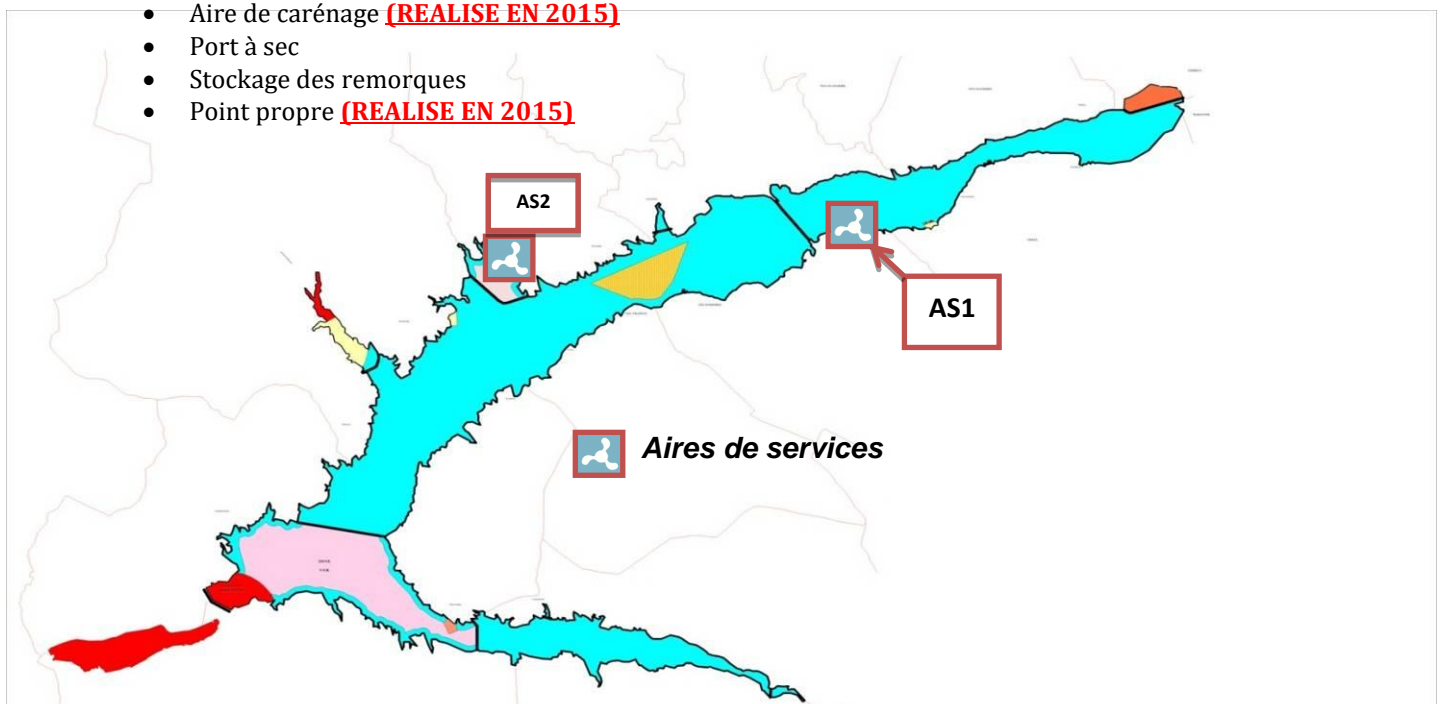
AS1	Savines le lac	Capitainerie du lac	EN COURS
-----	----------------	---------------------	----------

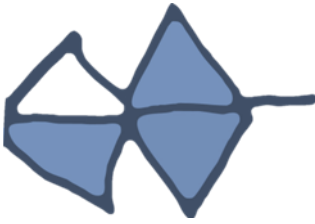
- Cale de mise à l'eau et de manutention **(REALISE EN 2018/2019)**
- Aire de carénage
- Ponton d'accueil et marina
- « Capitainerie » locaux d'accueil, technique et administratif du SMADESEP **(REALISE EN 2018/2019)**
- Port à sec **(REALISE EN 2018/2019)**
- Stockage des remorques **(REALISE EN 2018/2019)**
- Installation de prestataires techniques
- Point propre

- ❖ Création de l'aire de service de la baie Saint Michel

AS2	Baie st Michel	Capitainerie du lac
-----	----------------	---------------------

- Cale de mise à l'eau et de manutention
- Aire de carénage **(REALISE EN 2015)**
- Port à sec
- Stockage des remorques
- Point propre **(REALISE EN 2015)**





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE AS1 (Aire de Service 1)

Objectifs :

- Regrouper l'ensemble des services techniques
- Offrir un maximum de services associés

Commune : Savines-le-Lac

Site : Baie de la Gendarmerie

Maître d'ouvrage :

Commune de Savines-le-Lac / S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 5 M€ HT



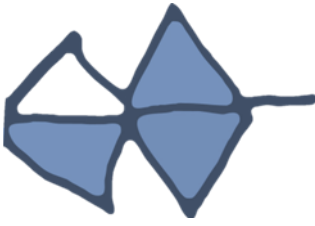
Réalisé en partie en 2019

Projet : Réalisation de la « Capitainerie » et des espaces de services (Référence à l'étude « Ports propres »)

Programme :

- Concours d'architecture et d'ingénierie
- Réhabilitation des surfaces occupées par l'ancienne station d'épuration
- Curage des fonds
- Cale de mise à l'eau et de manutention à 770
- Ponton et quai 50 places
- Locaux techniques et administratifs du SMADESEP
- Port à sec
- Aire de carénage et de réparation
- Parking remorques
- Plage
- Locaux des prestataires d'activités du site
- Services connexes : commerces techniques, restauration.





Serre-Ponçon, Destination nautique

Actions 2. Nautisme - Aménagement des berges

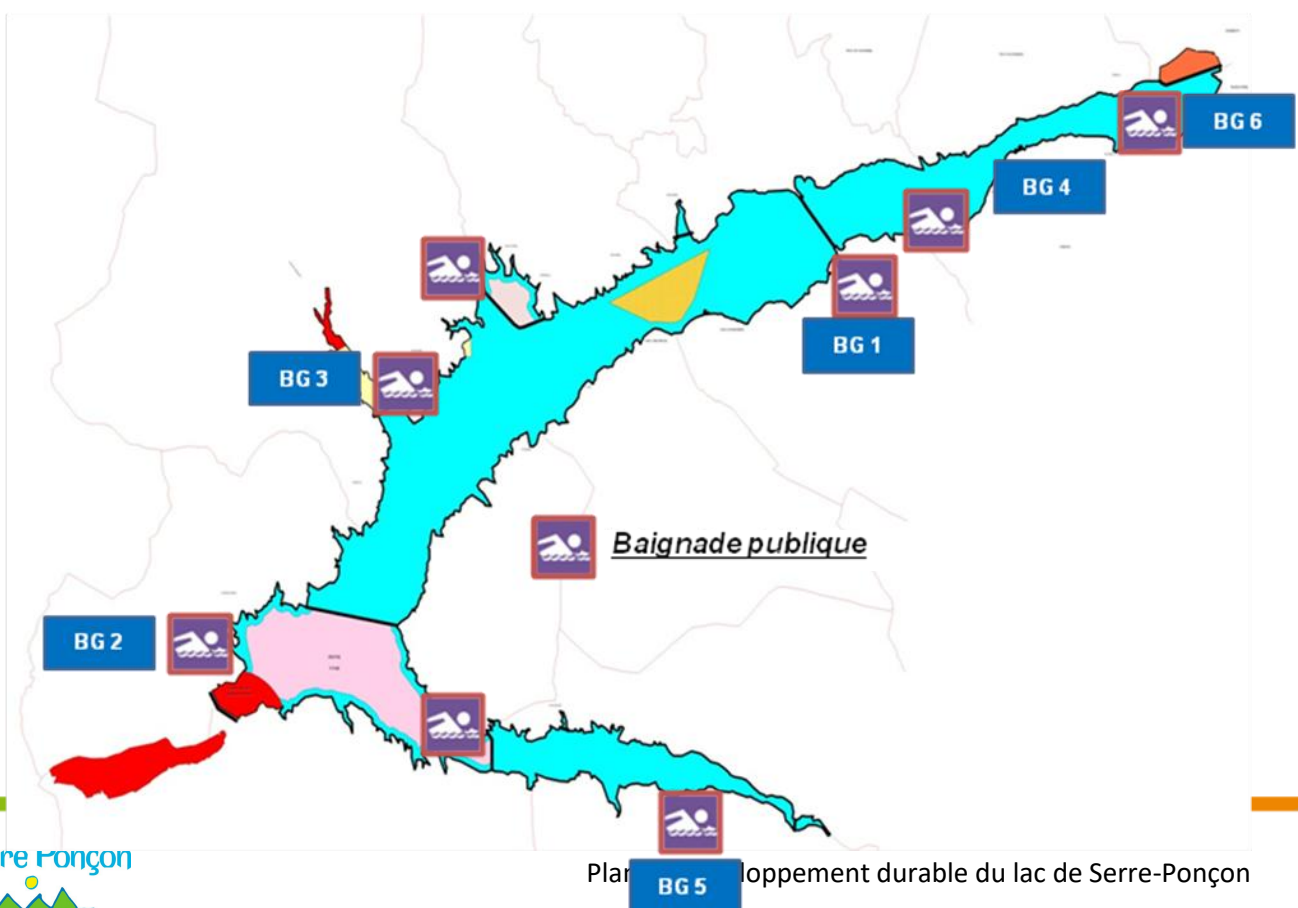
1. Baignades (BG)

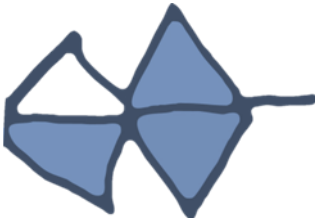
❖ Création de baignades en complément de celles existantes

BG1	Savines le lac	Création d'une plage de baignade	REALISE EN 2015/2019
BG2	Rousset	Création d'une plage de baignade	REALISE EN 2015
BG3	Trémouilles	Création d'une plage de baignade	REALISE EN 2015
BG4	Les Eaux Douces	Création d'une plage de baignade	

❖ Adaptation des plages de baignade au marnage

BG5	<u>St Vincent les forts</u>	<u>Amélioration de la baignade</u>
BG6	Chanterenne	Amélioration de la baignade
BG7	Baie St Michel	Amélioration de la baignade





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE BG5 (Baignade 5)

Objectif : Amélioration de la qualité des berges sur site nautique de Saint Vincent les forts

Commune : Ubaye Serre-Ponçon

Site : Plage de Saint Vincent les forts

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

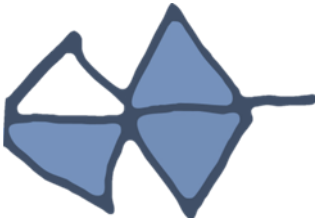
Coût d'objectif : 200 K€ HT

Projet : Traitement « anti-boue » de la plage nautique et de la plage publique entre les côtes 780 et 773m (voire 770m)

Programme :

- Reprofilage et/ou concassage des surfaces accessibles sur les 2 plages
- Mise en place de graviers roulés du Boscodon (20x60) sur les 2 plages
- Evacuation de l'ancien ponton et de son enrochement
- Mise en place d'une digue de protection pour la plage publique avec prolongement de l'enrochement





Serre-Ponçon, Destination nautique

2. Protection contre l'érosion

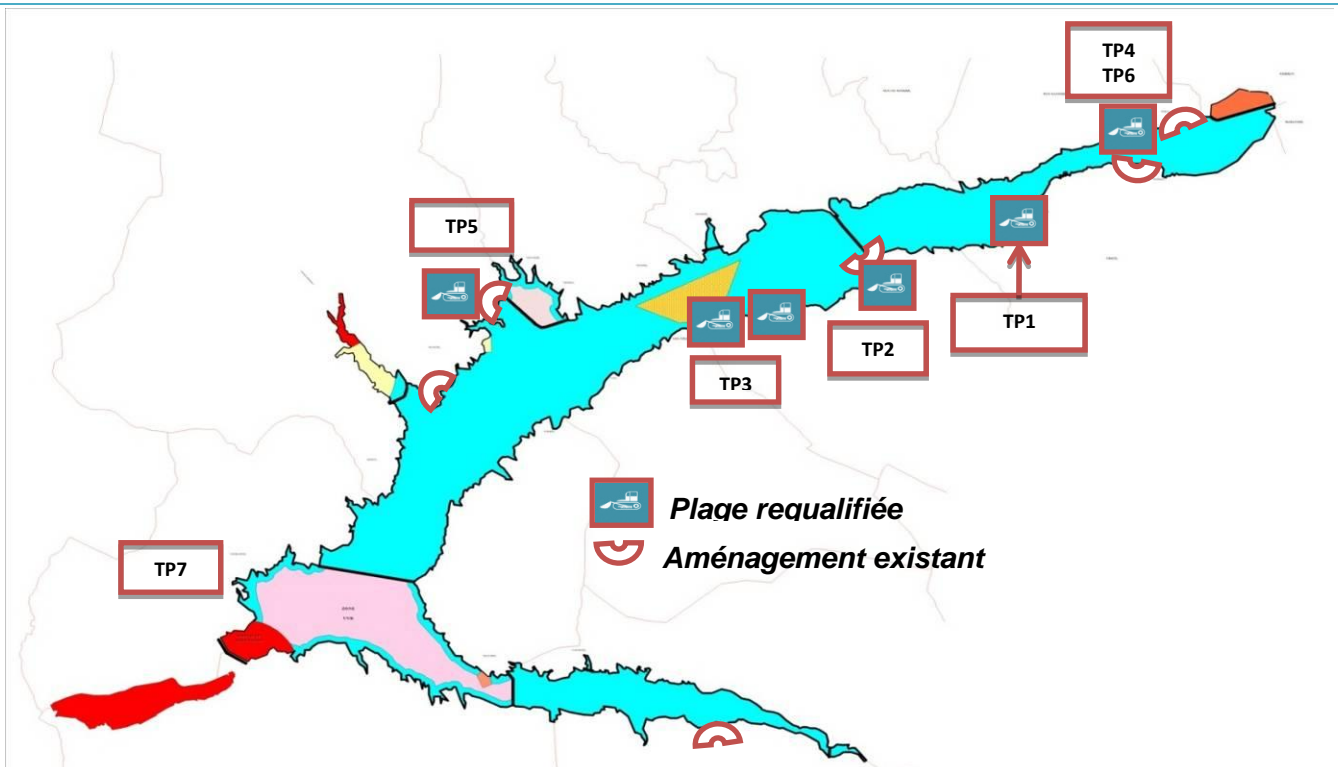
❖ Confortement des berges où il y a un enjeu par talutage et /ou enrochement

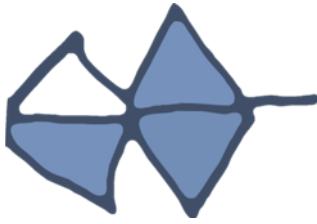
PE1	St Peyle	Confortement des berges
PE2	Roustourias	Confortement des berges
PE3	Au-dessus de la cote 784m	Traitement de l'érosion

3. Traitement des plages (TP)

❖ Traitement « anti boue » sur l'ensemble des plages accessibles au public par un nivellement des reliefs et apport de graviers roulés (entre cotes 770 et 775)

TP1	Les Eaux douces	Traitement anti-boue
TP2	Savines le lac	Traitement anti-boue sous le stade et Chaumettes
TP3	Savines le lac	Traitement anti-boue Eygoires et Pré d'emerlude
TP4	Puy-Sanières	Traitement anti-boue St Peyles
TP5	Chorges	Traitement anti-boue baie st michel Ouest
TP6	Chadenas	Traitement anti-boue
TP7	Rousset	Traitement anti-boue pour permettre l'accès au site de plongée





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE TP1 (Traitement des Plages 1)

Objectif : Amélioration de la qualité des berges dans les endroits très fréquentés

Commune : Crots

Site : Les Eaux Douces

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

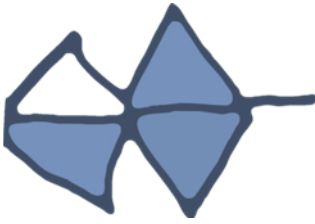
Coût d'objectif : 375 K€ HT

Projet : Traitement « anti-boue » de l'ensemble des berges entre les côtes 780 et 775m (voire 770m)

Programme :

- Reprofilage et/ou concassage des surfaces accessibles
- Mise en place de graviers roulés du Boscodon (20x60)
- Elagage éventuel de la végétation rivulaire anarchique





Serre-Ponçon, Destination nautique

Actions 3. Nautisme - Accès et environnement des espaces nautiques

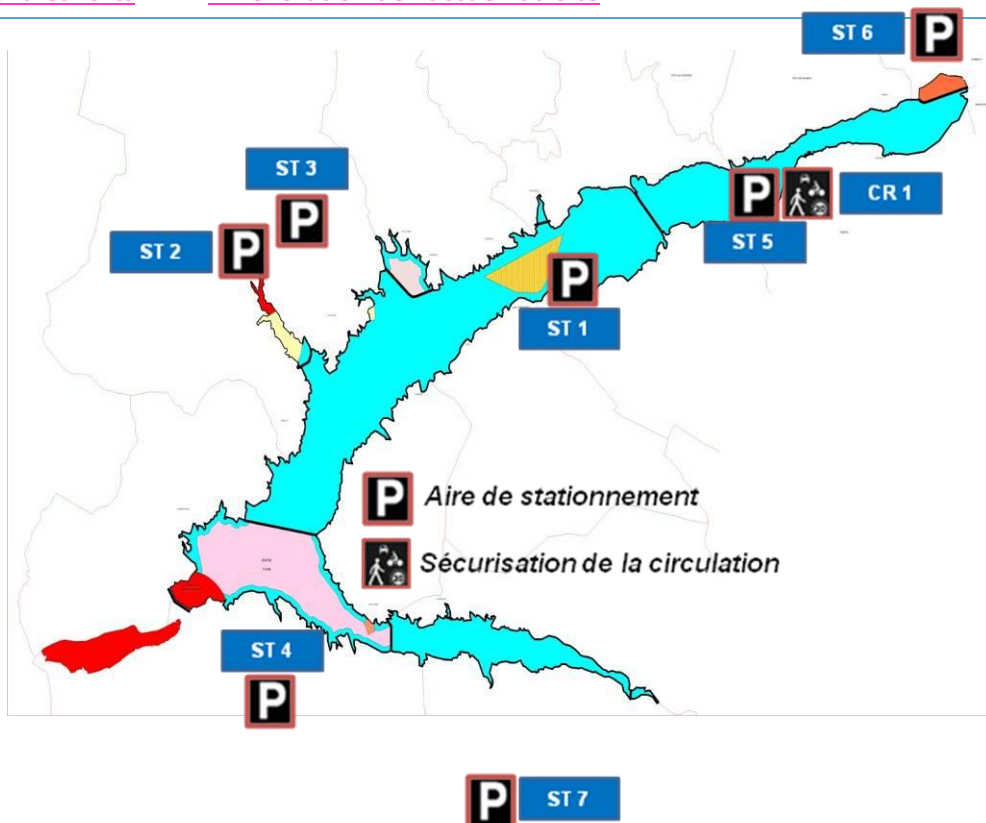
1. Circulation et stationnement (CR et ST)

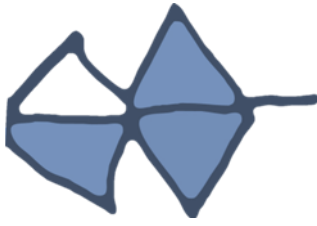
❖ Sécurisation des circulations des sites fréquentés

CR1	Les Eaux douces	Circulation du site
-----	-----------------	---------------------

❖ Confortement des espaces de stationnement sur les sites fréquentés

ST1	Eygoires	Mise à l'eau et Cabane des Pêcheurs
ST2	Baie st michel	Port et plage (Avec fiche AS2)
ST3	Prunières	Port
ST4	Port St Pierre	Port et plage
ST5	Les Eaux douces	Plage
ST6	Chadenas	Port
ST7	St Vincent les forts	Amélioration de l'accueil du site





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE ST3 (Stationnement 3)

Objectif : Confortement des espaces de stationnements à proximité de l'espace nautique

Commune : Prunières

Site : Le Planet

Maître d'ouvrage :
Commune de Prunières / S.M.A.D.E.S.E.P.

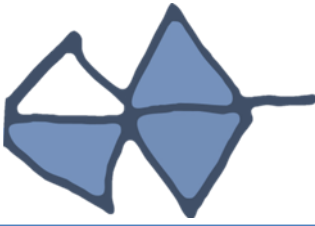
Coût d'objectif : 100 K€ HT

Projet : Création d'un espace de parking correspondant à l'utilisation du port

Programme :

- acquisition des terrains
- nivellement et traitement des sols





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE ST7 (Stationnement 7)

Objectif : Amélioration de l'accueil sur le site nautique

Commune : Ubaye Serre-Ponçon

Site : Plage de Saint Vincent les forts

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon / Commune d'Ubaye Serre-Ponçon / S.M.A.D.E.S.E.P.

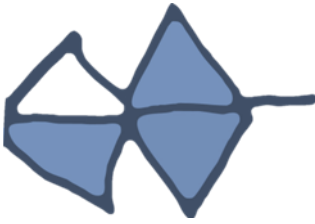
Coût d'objectif : 50 K€ HT

Projet : Aménagement de l'entrée du site nautique pour un accueil de plusieurs activités : camping, commerces, plages publiques, port public, activités nautiques, ...

Programme :

- Stationnement
- Gestion des dispositifs de récupération des déchets
- Gestion des flux piéton (port et plage) et routiers (mise à l'eau, stationnement remorques, accès PMR, camping)
- Signalétique
- Accueil du camping, des commerces,...



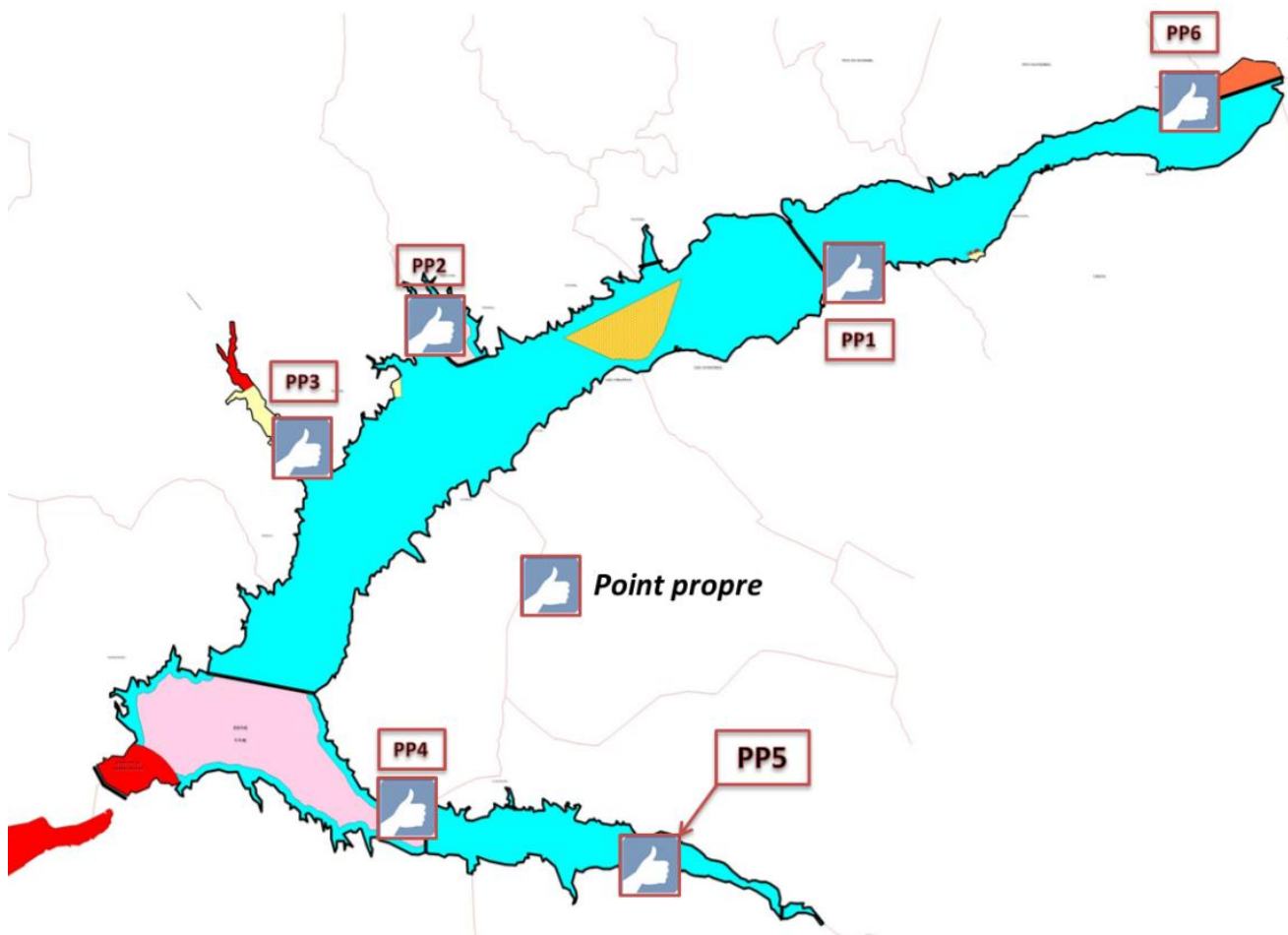


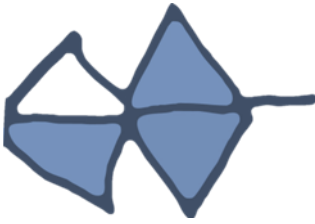
Serre-Ponçon, Destination nautique

2. Points propres (PP)

- ❖ **Création de points de collecte des différents déchets issus et connexes des activités nautiques**

PP1	Savines le lac	Point propre avec l'aire de carénage de la capitainerie	
PP2	Baie st michel	Point propre avec l'aire de carénage (avec fiche AS2)	REALISE EN 2015
PP3	Chanteloube	Point propre	
PP4	Port St pierre	Point propre	
PP5	St Vincent les forts	Point propre	





Serre-Ponçon, Destination nautique

FICHE PP5 (Point Propre 5)

Objectif : Gestion des déchets issus et connexes aux activités nautiques

Commune : Ubaye Serre-Ponçon

Site : Port / Camping

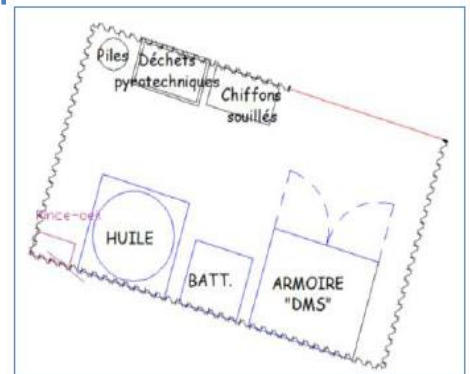
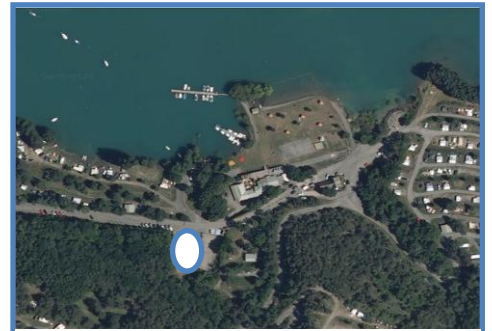
Maître d'ouvrage : Commune d'Ubaye Serre-Ponçon
S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 45 K€ HT

Projet : Création d'un point de collecte des différents déchets

Programme :

- préparation du terrain
- équipements de collecte

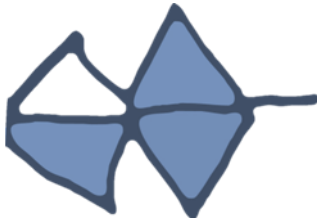


Un panneau de tri (si des collecteurs de tris sont présents dans le point propre)



Un panneau d'accueil du point propre





Serre-Ponçon, Destination nautique

Actions 4. Nautisme - Actions transversales

1. Balisage (BL)

❖ Amélioration du balisage actuel

BL1	Lac de Serre-Ponçon	Balisage nocturne des équipements publics	REALISE EN 2018
BL2	Lac de Serre-Ponçon	Gestion du balisage par rapport au marnage	

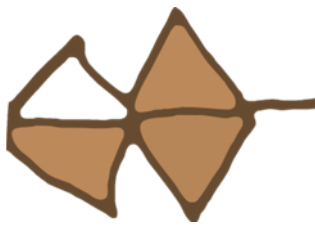
2. Gestion environnementale des queues de retenue (NAV)

❖ Amélioration de la navigabilité, gestion des sédiments, augmentation du potentiel écologique

NAV1	Lac de Serre-Ponçon	Extractions	
NAV2	Lac de Serre-Ponçon	Gestion des macrodéchets	
NAV3	Lac de Serre-Ponçon	Espaces de frayères	REALISE EN 2012

3. Accessibilité (AC)

AC1	Lac de Serre-Ponçon	Adaptation des équipements aux différents handicaps : Ponton accessible aux PMR à Savines le lac, cheminement piéton accessible aux PMR pour accès à la plage de Bois Vieux, cheminement piéton accessible aux PMR pour l'accès à la plage de Saint Vincent les Forts	
AC2	Lac de Serre-Ponçon	Satisfaction des critères d'obtention des différents labels (« Pavillon bleu », « Tourisme et handicap », « Port propre »...)	EN COURS
AC4	Lac de Serre-Ponçon	Encouragement des mobilités nautiques collectives par une adaptation des équipements nautiques	



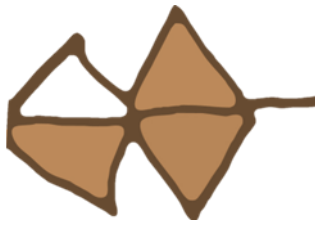
Serre-Ponçon, Support des Sports nature

Actions 5. Actions « sports de nature »

1. Circuits de « randonnée » (pédestre, VTT, équestre...) (CR)

- ❖ Faire en sorte que les itinéraires et leurs abords aménagés soient des éléments valorisant des paysages et supports attractifs de l'activité touristique.

CR1	Lac de Serre-Ponçon	<u>Création d'un poste de chargé(e) de mission exclusivement destiné à la requalification, la restructuration de l'offre « sentiers de randonnées » et assurant une gestion pérenne des circuits</u>
CR2	Lac de Serre-Ponçon	Remise à niveau des supports topoguides et de la signalétique sur site
CR3	Lac de Serre-Ponçon	Elargir l'usage de certains circuits de randonnée à l'usage équestre, voire créer de nouveaux sentiers équestres
CR4	Lac de Serre-Ponçon	Renforcer les circuits itinérants – Proposer des liaisons entre le lac et le GRP Tour du lac de Serre-Ponçon
CR5	Lac de Serre-Ponçon	<u>Réalisation de voies vertes de Serre-Ponçon :</u> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Baratier – Le Pré d'Emeraude</u> - <u>Les Touisses – Le Roustou</u> - <u>Le Lauzet Ubaye – Port Saint Pierre</u> - <u>Le Lauzet Ubaye – Plage de Saint Vincent les forts</u> - <u>La Bréole – Plage de Saint Vincent les forts</u>
CR6	Lac de Serre-Ponçon	Faciliter les liaisons Village/Lac : sentiers du littoral en bordure du lac – Liaison entre les aires de stationnement en bordure du lac



Serre-Ponçon, Support des Sports nature

FICHE CR1 (Circuit de Randonnée 1)

Objectif : Améliorer la qualité de l'offre « circuits de randonnée »

Site : Serre-Ponçon

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

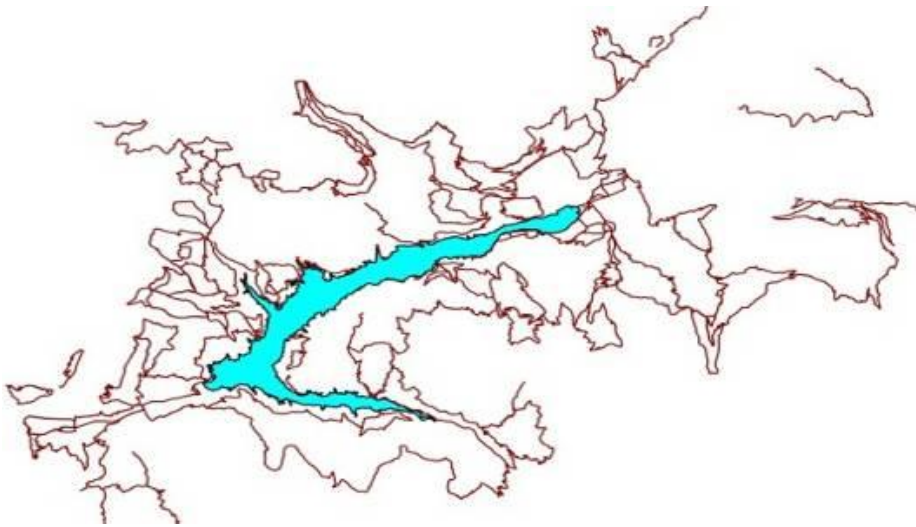
Coût d'objectif : 45 K€/an

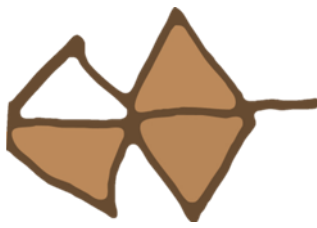
Projet :

Création d'un poste de chargé(e) de mission exclusivement destiné à l'expertise (qualification, entretien) de l'offre d'itinéraires de randonnée

Programme :

- Caractérisation de l'offre d'itinéraires par type d'usages et de difficulté
- Développement des produits
- Définition des besoins d'entretien





Serre-Ponçon, Support des Sports nature

FICHE CR5 (Circuit de Randonnée 5)

Objectif : Réalisation de voies vertes autour du lac de Serre-Ponçon :

- Baratier – Le Pré d’Emeraude (8.5km) (Schéma intercommunal de mobilité CCSP)
- Les Touisses – Le Roustou (2km)
- Le Lauzet Ubaye – Port Saint Pierre (Schéma intercommunal de mobilité CCVUSP)
- Le Lauzet Ubaye – Plage de Saint Vincent les forts (Schéma intercommunal de mobilité CCVUSP)
- La Bréole – Plage de Saint Vincent les forts (Commune Ubaye-Serre-Ponçon)

Pour mémoire, par délibération du S.M.A.D.E.S.E.P., la compétence syndicale porte sur deux types d’itinéraires :

- d’une part les itinéraires positionnés au plus près des rives, dénommés plus communément « Sentiers du littoral ». Il s’agit des sentiers « Tour du lac » de Savines le lac, Riou Bourdou, Aire Mauduech – Baie Saint michel, (...);
- d’autre part les itinéraires reliant les villages en situation de « balcon » par rapport au lac, aux sites nautiques publics présents sur leurs rives (Rousset – Plage de Bois vieux, Le Sauze du lac – Port Saint Pierre, ...)

Maître d’ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P. / CCVUSP / CCSP / Communes

Coût d’objectif : 9 550 k€ (environ 150€HT/ml)

- Baratier – Le Pré d’Emeraude (8.5km) : 1 000 k€
- Les Touisses – Le Roustou (2km) : 580 k€
- Le Lauzet Ubaye – Port Saint Pierre : 5 670 k€
- Le Lauzet Ubaye – Plage de Saint Vincent les forts : 970 k€
- La Bréole – Plage de Saint Vincent les forts : 1 330 k€

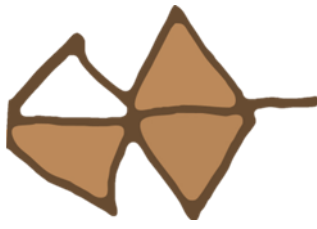
Projet :

Création d’itinéraires de liaison « doux » multi-supports (pédestre, VTC, personnes à mobilité réduite...) vers le lac et autour du lac

Programme :

- Phasage par tronçons fonctionnels
- Liaison entre centres urbains et lieux d’activités
- Traitement très qualitatif de l’itinéraire (cheminement à plat)





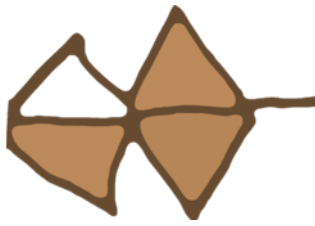
Serre-Ponçon, Support des Sports nature

2. Vol libre (AIR)

AIR1	Ubaye Serre-Ponçon Saint Vincent les forts	Améliorer la visibilité des sites de pratique et l'accueil du public : améliorer la liaison du site de décollage au site d'atterrissage
AIR2	Lac de Serre-Ponçon	Renforcer l'attractivité de la piste ULM, dans le respect des exigences de sécurité de la zone

3. Eau vive (EV)

EV1	Embrun	<u>Augmenter le nombre de débarcadères en zone amont d'Embrun</u>
EV2	Embrun	Proposer de nouveaux parcours et les diversifier en fonction du niveau de difficulté (ex : Pralong - La pinée)
EV3	Lac de Serre-Ponçon	Améliorer l'identification de l'activité et la promouvoir
EV4	Embrun	Remise à niveau de la signalétique actuelle (RIS, débarquements, embarquements...), notamment sur les sites du domaine public hydroélectrique (Clapière, Entraigues, Liou), en cohérence avec la charte graphique de Serre-Ponçon
EV5	Le Lauzet Ubaye	Aménagement d'un débarcadère de l'Ubaye au niveau du lac (Sous Roche-Rousse ou en face)



Serre-Ponçon, Support des Sports nature

FICHE EV1 (Eau Vive 1)

Objectif : Confortement des activités d'eau vive sur la Durance

Commune : Embrun – Saint André – Baratier

Site : Pont Neuf

Maître d'ouvrage :
S.M.A.D.E.S.E.P.

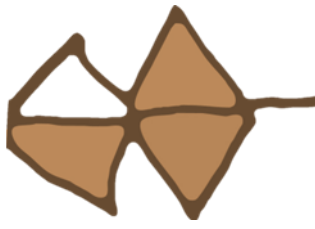
Coût d'objectif : 60 K€

Projet : Aménager un nouveau point de débarquement

Programme :

- Confortement de l'accès routier à partir de la départementale D994d
- Réalisation d'une aire de retournement en bord de Durance
- Création d'espaces de parking pérennes

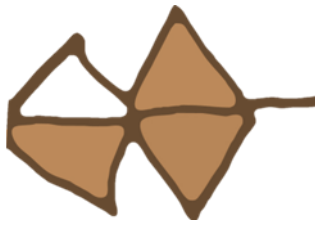




Serre-Ponçon, Support des Sports nature

4. Produits touristiques

PT1	Lac de Serre-Ponçon	Inciter et soutenir les projets événementiels touristiques sportifs et culturels
PT1a	Lac de Serre-Ponçon	Organisation d'évènements touristiques sportifs phares à Serre-Ponçon
PT1b	Lac de Serre-Ponçon	Organisation d'évènements de promotion de la « Destination Serre-Ponçon » pour le grand public et pour les acteurs socioprofessionnels
PT2	Lac de Serre-Ponçon	Identifier et inciter à créer et labelliser dans des campings existants des aires de « bivouacs » autour du lac, notamment adaptées aux usagers d'embarcation à rames
PT3	Rousset	Elargir l'usage des sentiers existants, ou si besoin, créer de nouveaux sentiers destinés à la pratique de la marche nordique : proposition d'un stade de marche nordique à la Baie des Lionnets
PT4	Lac de Serre-Ponçon	Création de parcours de pêche à pied
PT5	Le Lauzet Ubaye	Aménager le parking du site d'escalade de La Roche et améliorer la rive à proximité



Serre-Ponçon, Support des Sports nature

FICHE PT1 (Produits Touristiques 1)

Objectif :

Inciter et soutenir des projets événementiels touristiques sportifs et culturels identitaires du territoire

- Itinérance
- Animations l'année
- Appropriation par les habitants du territoire et les socioprofessionnels des vallées

Projet :

- Organisation d'un grand évènement : raid multisports (VTT - randonnée-kayak...), le grand trail de Serre-Ponçon, étape du Tour Voile, ... adapté à tous pratiquants et tous niveaux.
- Organisation d'un évènement de promotion de la Destination Serre-Ponçon pour le grand public et pour les acteurs socioprofessionnels : Eductour sur le lac avec les offices de tourisme, hébergeurs, ... « Faites du lac » à destination du grand public.

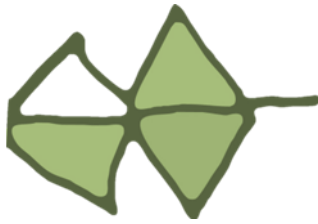
Site : Serre-Ponçon

Coût d'objectif : 60 à 120 K€/an



Concrétiser une volonté commune de :

Faire de Serre-Ponçon une vitrine exemplaire en matière d'offres d'activités sportives de nature,
Renforcer l'attractivité de Serre-Ponçon en toute saison,
Fédérer les acteurs de Serre-Ponçon autour d'un projet commun et valoriser la professionnalisation des prestataires d'activités



Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

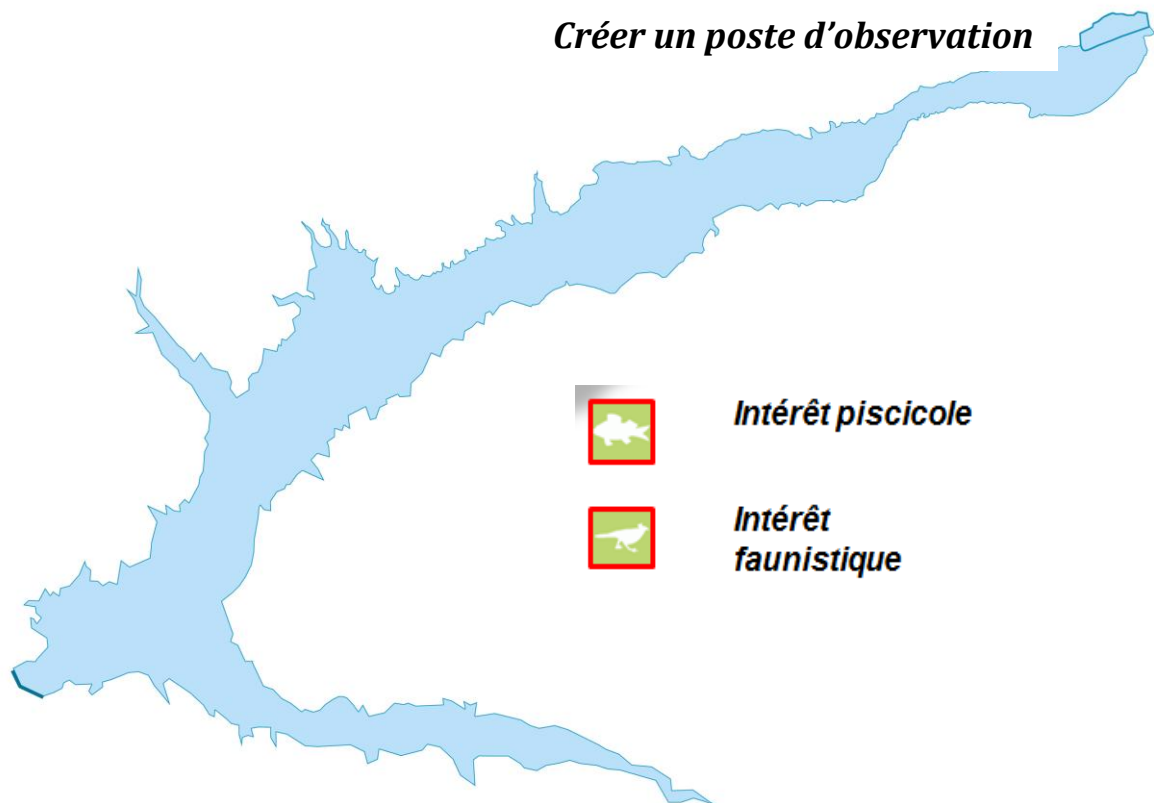
Actions 6.

Actions « Environnement »

1. Protéger et valoriser le patrimoine environnemental

QR1	<u>Baratier, Crots, Embrun, Puy-Sanières</u>	<u>Conférer à la zone du Liou un statut de protection environnementale</u>	<u>Réalisé en 2018</u>
QR2	<u>Le Lauzet Ubaye, Ubaye Serre-Ponçon</u>	<u>Valoriser la confluence de l'Ubaye et lui conférer un statut de gestion environnementale</u>	
QR3	<u>Baratier</u>	<u>Protéger et valoriser la queue de retenue Embrunaise</u>	<u>Réalisé en 2018</u>
QR4	<u>Le Lauzet Ubaye</u>	<u>Aménager un poste d'observation avifaune</u>	

Créer un poste d'observation



Intérêt piscicole



**Intérêt
faunistique**





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE QR1 (Queue de Retenue 1)

Objectif : Protéger et valoriser la queue de retenue Embrunaise

Communes : Baratier, Crots, Puy Sanières, Embrun

Sites : Zones humides du Liou et de Peyre-Blanc, berges de Chadonas (ha)

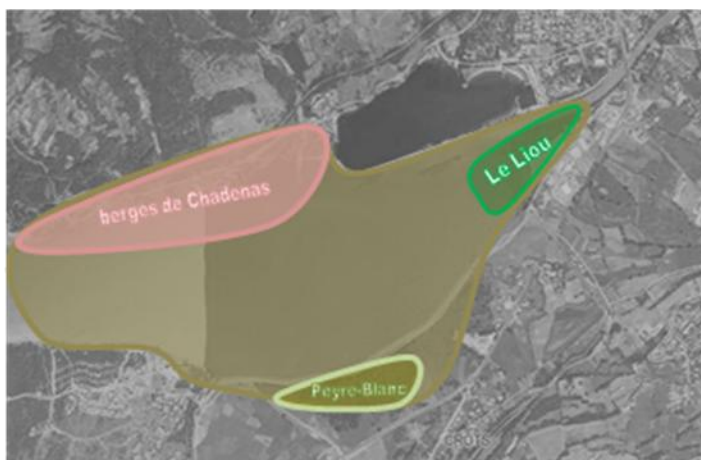
Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

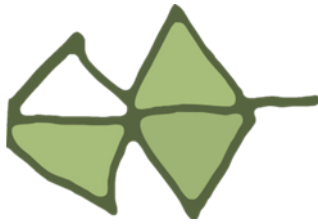
Coût d'objectif : 5K€

Projet : Conférer au secteur un statut de protection environnementale.

Programme :

- Protéger les frayères piscicoles du Liou, les zones de halte migratoire ornithologique et les habitats d'amphibiens,
- Mettre en œuvre un Plan de gestion environnementale sur ce secteur.





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE QR2 (Queue de Retenue 2)

Objectif : Valoriser la confluence de l'Ubaye et lui conférer un statut de gestion environnementale

Communes : Lauzet-Ubaye, Ubaye – Serre-Ponçon

Site : Roche Rousse

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 5k €

Projet : Conférer au secteur un statut de protection environnementale

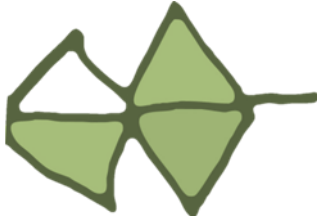
Programme :

- Mettre en œuvre un plan de gestion environnemental sur ce secteur,
- Protéger les zones de halte migratoire ornithologique et la biodiversité piscicole
- Instaurer une zone de quiétude



Statut de classement de sites naturels ou Statut juridique de protection ?

- Réserve naturelle régionale (RNR),
- Arrêté préfectoral de protection de biotope,
- Aire protégée,
- zone de quiétude,
- ...



Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE QR3 (Queue de Retenue 3)

Objectif : Protéger et valoriser la queue de retenue Embrunaise

Commune : Baratier

Site : Zone humide du Liou (4ha)

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 128 K€

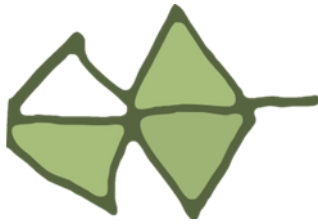
Projet : Valoriser la zone humide du Liou et le patrimoine faunistique qu'elle recèle.

Programme :

- Aménagement d'un parcours piétonnier par passerelles bois sur pilotis. Observatoire ornithologique.
- Mise en place d'une signalétique descriptive du rôle et du fonctionnement écologique de la zone et des espèces qui la fréquente.

Parcours piétonnier:	
*étude de sol préalable.	2 000,00
*cheminement bois-sentier sur pilotis.	56 450,00
*pontons bois avec plate-forme d'environ 4 m ² .	1 050,00
*pose des cheminements bois/sentiers/pontons	45 000,00
*observatoire ornithologique.	21 000,00
Signalétique:	
*1 panneau de présentation de la zone humide, support bois	900,00
*8 panneaux de présentation des espèces. 40*25 cm	1 600,00
Montant total €HT	128 000,00





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE QR4 (Queue de Retenue 4)

Objectif : Aménager un poste d'observation avifaune

Commune : Lauzet-Ubaye,

Site : Roche Rousse, le Pont du Pèlerin

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 45 k €

Projet : Créer un poste d'observation avifaune

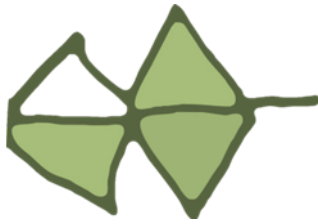
Programme :

- Permettre l'observation de l'avifaune
- Favoriser la découverte des richesses naturelles de ce secteur tout en respectant les zones de quiétude et de haltes migratoires



Poste d'observation avifaune	44 000
Signalétique – 1 panneau de présentation des espèces	1 500
Montant total en € HT	45 500

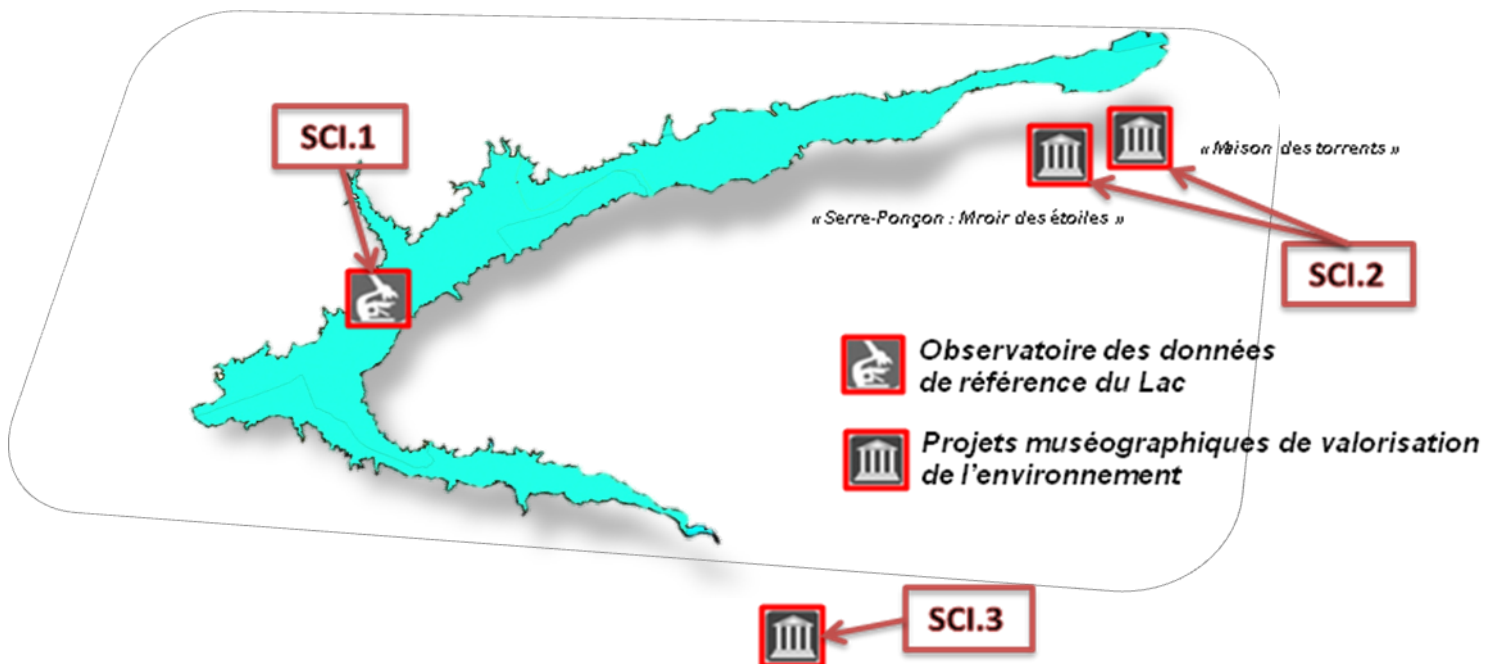


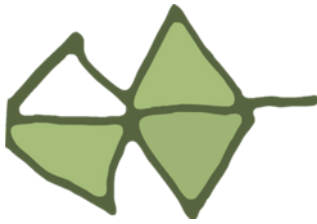


Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

2. Rechercher et mieux connaître

SCI1	Lac de Serre-Ponçon	Elaboration d'un observatoire des données de référence du lac	en cours
SCI2	Lac de Serre-Ponçon	Projets muséographiques de valorisation de l'environnement (Maison des Torrents, Miroir des Etoiles)	Projets abandonnés
SCI3	Le Lauzet Ubaye	Création d'un pôle Patrimoine sur la branche Ubaye	





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE SCI.1 (SCIENCE 1)

Objectif : Mieux mesurer pour mieux connaître l'évolution de phénomènes sur Serre-Ponçon, dans le temps et dans l'espace.

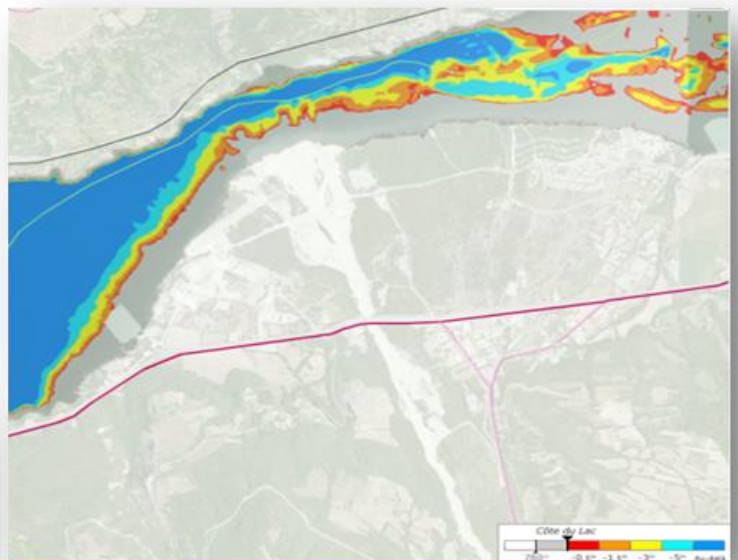
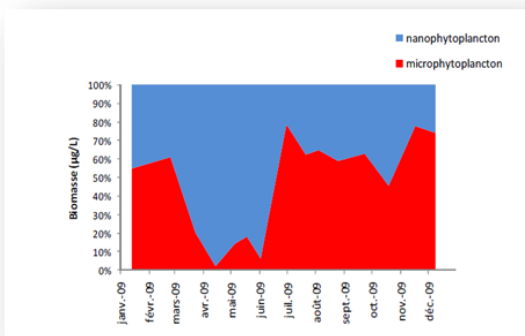
Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

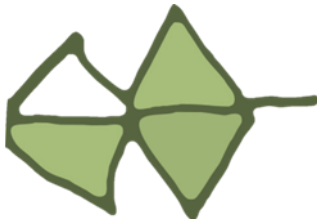
Coût d'objectif : 60 K€

Projet : Elaboration d'un observatoire des données de référence du Lac.

Programme :

- Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire permettant de définir les objectifs à suivre et les grandes orientations, de concevoir les protocoles et les plans de gestion, de réaliser les relevés terrains, et de valider les résultats obtenus,
- Mise en place de conventions de partenariat permettant d'accroître le nombre de partenaires, et donc, de données mutualisables,
- Capitaliser de la donnée à l'aide d'applications informatiques et la restituer sous forme synthétique (tableaux, graphiques, cartes,...).





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE SCI.3 (SCIENCE 3)

Objectif : Création d'un pôle Patrimoine sur la branche Ubaye

Commune : Le Lauzet-Ubaye

Site : à définir

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 100 K€

Projet : Créer une espace thématique mettant en valeur le lac sur un site historique emblématique

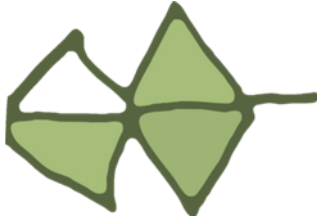
Programme :

- Définition du contenu : Evoquer les villages engloutis, la modification des paysages, de l'économie et de la société locale suite à la création du barrage, qualité de l'eau, biodiversité, ...
- Proposition de mise en valeur : aménagements, équipements, signalétique, scénographie, outils de communications...
- Mise en place du projet

Le pôle Patrimoine...

L'ambition de créer un pôle thématique permettra de mettre en valeur le lac : patrimoine historique, qualité de l'eau, biodiversité piscicole, Ce projet est de surcroit cohérent avec l'ensemble des équipements déjà présents sur les rives de Serre-Ponçon et constitue un élément essentiel dans les démarches de sensibilisation à l'environnement, de découverte patrimoniale et d'information.

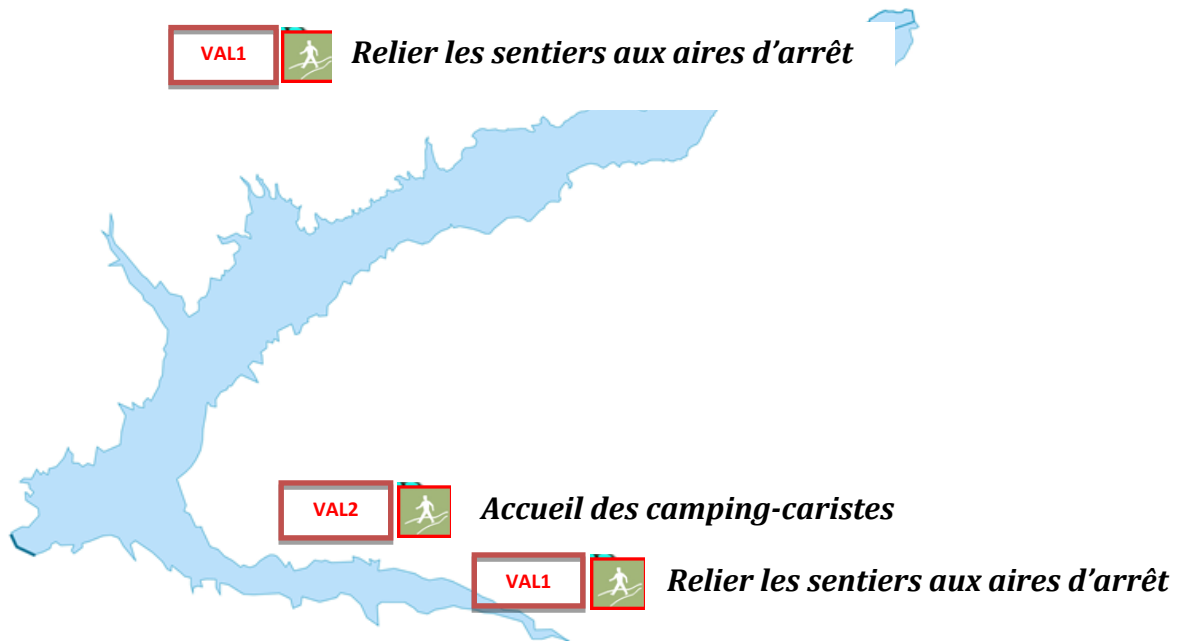


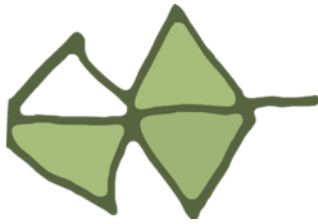


Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

3. Valoriser pour mieux protéger les rives du lac

VAL1	Lac de Serre-Ponçon	Relier les sentiers littoraux aux aires d'arrêt du tour du lac
VAL2	Lac de Serre-Ponçon	Organiser l'accueil des camping-caristes sur la branche nord d'Ubaye





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE VAL 1 (Valoriser 1)

Objectif : Relier les sentiers littoraux aux aires d'arrêt du tour du lac

Commune : Ubaye – Serre-Ponçon, Lauzet-Ubaye

Sites : La Roche, Village noyé d'Ubaye, Cimetière, Pont du Pellegrin, les forts de Saint-Vincent, le Dolmen en lien avec le projet de Maison du lac.

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P., Communes, CCVUSP, CD 04 (service des routes)

Coût d'objectif : 800 k€

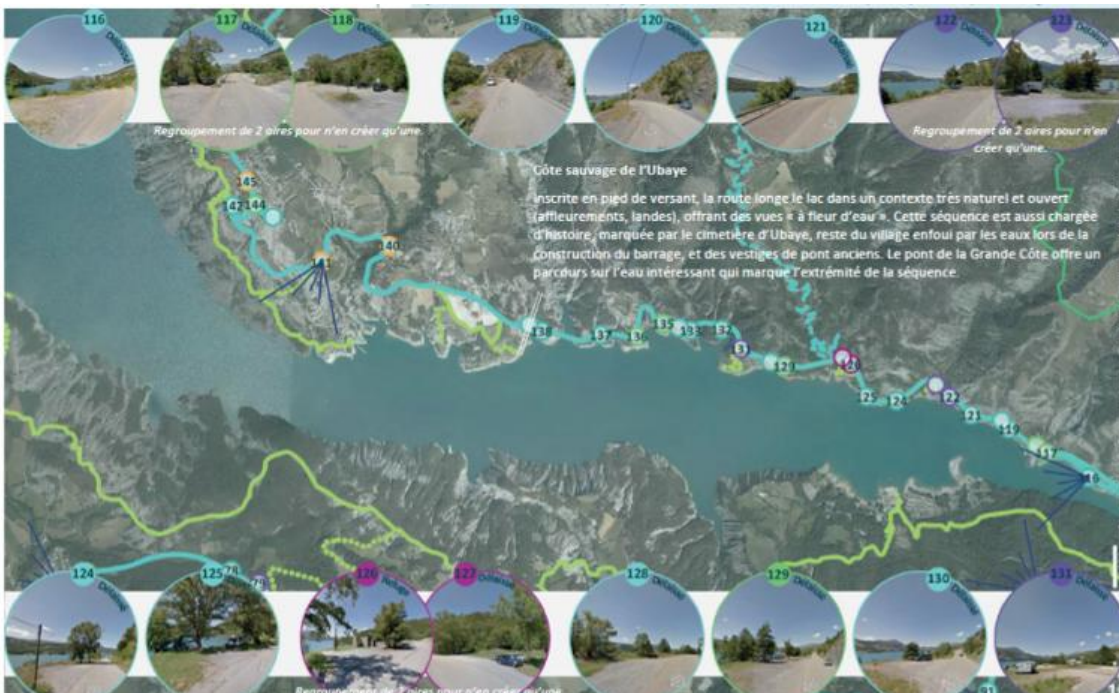
Projet : Mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de l'Ubaye

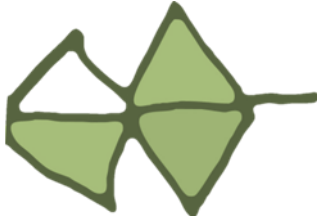
Programme :

- Développer des sentiers depuis les aires d'accueil (boucle de découverte, chemin panoramique...) et en lien avec le projet de Maison du lac
- Mettre en place un observatoire photographique des paysages

Aménagement d'un sentier du lac entre les communes d'Ubaye – Serre-Ponçon et du Lauzet-Ubaye

- Concevoir la mise à valeur du patrimoine comme un projet d'ensemble, choisir une signalétique adaptée, jouer sur la complémentarité des aires d'arrêt...
- Faire vivre les paysages avec des photographies anciennes et récentes, prévoir des panneaux d'interprétation par sites (géographie, milieux naturels, histoire)
- Ouvrir les espaces face au lac
- Offrir une qualité d'accueil optimale : qualité des aménagements, des services...
- Restaurer une image qualitative des bords de lac





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE VAL. 2 (Valoriser 2)

Objectif : Organiser l'accueil des camping-caristes sur la branche Ubaye du lac

Commune : Le Lauzet-Ubaye

Sites : Champinassons, délaissés de route départementale

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P., Communes, CCVUSP, CD 04

Coût d'objectif : 30 K€

Projet : Proposer un accueil de qualité aux camping-caristes

Programme : Etude de faisabilité sur les 3 possibilités comprenant étude juridique, concertation avec les différents services, business plan

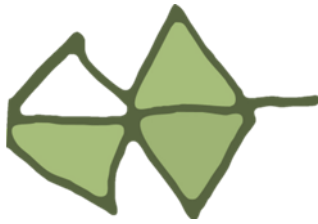
Programme à définir :

- 1- Fermer tous les délaissés de route existant aux camping-cars et aménager une aire de services et d'accueil de camping-car avec eau, électricité, vidange, paiement automatique, barrière, ...
- 2- Création d'une aire de stationnement camping-car payante et limitée en connectant celle-ci aux divers services communaux : Le Lauzet-Ubaye, Savines le lac et aménagement et fermeture de quelques délaissés routiers interdit aux camping-cars
- 3- Aménager quelques délaissés routiers en aire de stationnement limitée libre et gratuite



Camping-caristes,
le Grand Site vous accueille !

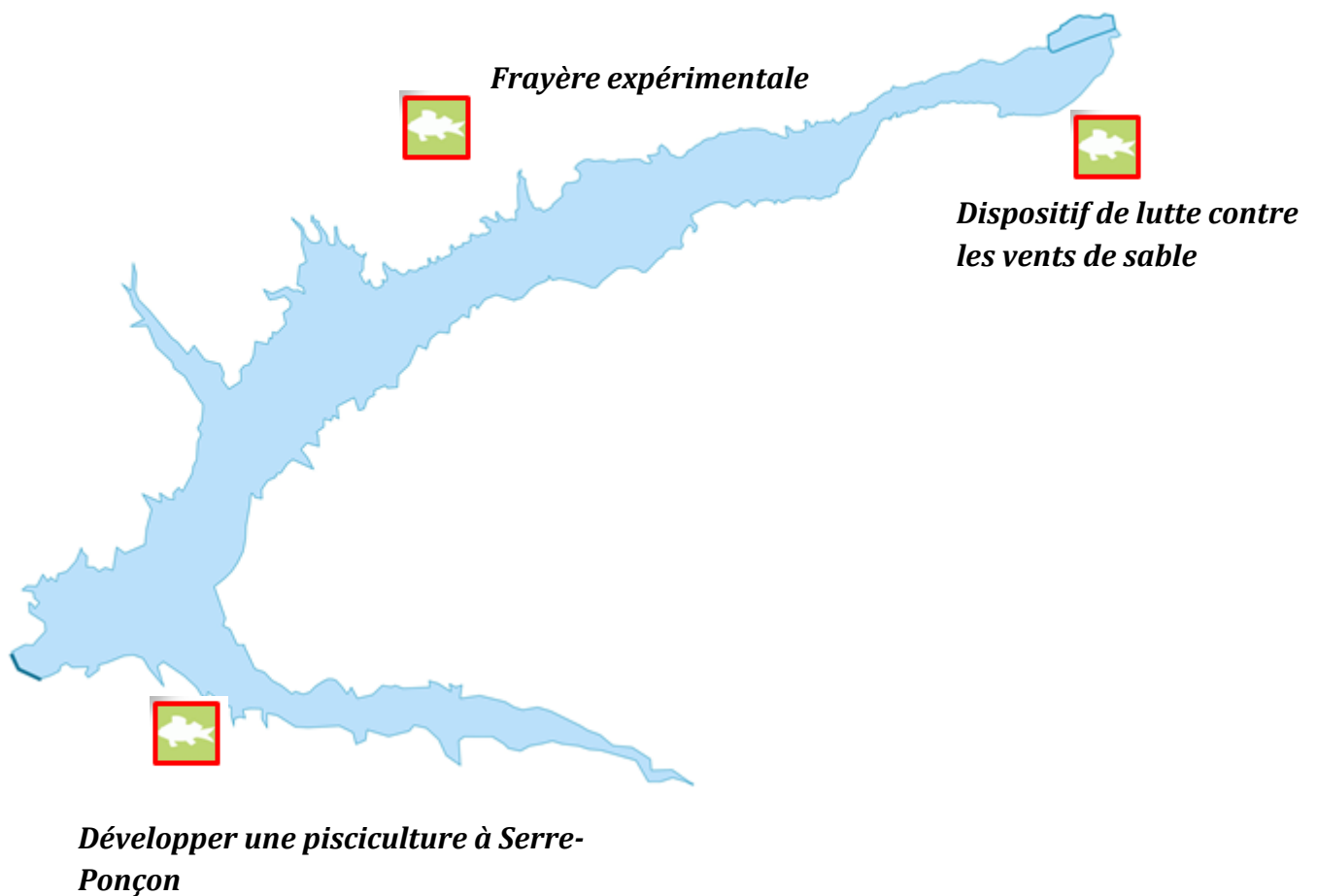


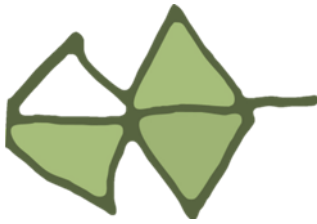


Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

4. Expérimenter

<u>EXP1</u>	<u>Lac de Serre-Ponçon</u>	Frayère expérimentale de 750 m ² (ingénierie de projet en partenariat avec la Fédération Départementale de la Pêche)	<u>REALISE EN 2012 / 2018</u>
<u>EXP2</u>	<u>Crots, Baratier</u>	Dispositif de lutte contre les vents de sable en queue de retenue	<u>EN COURS</u>
<u>EXP3</u>	<u>Ubaye Serre-Ponçon</u>	Favoriser l'émergence d'une filière aquacole	





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE EXP 1 (EXPérimenter 1)

Objectif : Faciliter la reproduction naturelle des espèces phytophiles sur Serre-Ponçon

Commune : Savines-le-Lac

Site : Crique du Riou-Bourdoux

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 23 K€

Projet :

Création d'une frayère expérimentale de 750 m² (ingénierie de projet en partenariat avec la Fédération Départementale de la Pêche)

Programme :

- Mise en œuvre cordon géotube à la côte altimétrique 776m NGF
- Végétalisation du site (saules, carex, phragmites...)



Commune : Rousset, Chorges et Ubaye – Serre-Ponçon

Site : Les Hyvans, baie des Lionnets et la Bréole

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 200 k€ portés par l'AFB et ECOCEAN

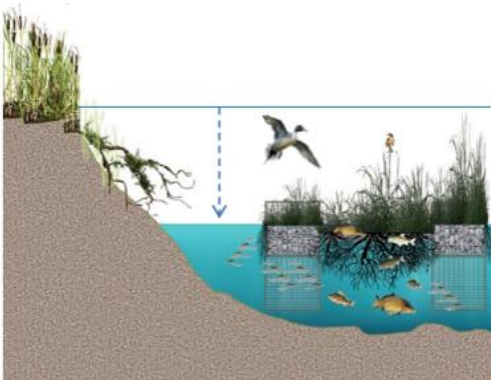
Projet :

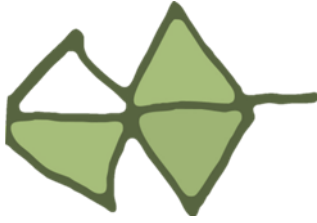
Offrir un site de frai et une nurserie disponible en permanence pour la faune aquatique (pour s'affranchir du marnage de la retenue)

Programme :

- Déploiement de 3 îlots flottants végétalisés
- Mise en place d'une végétation terrestre pour l'avifaune et aquatique pour les espèces phytophiles

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE EXP 2 (EXPérimenter 2)

Objectif : Dispositif de lutte contre les vents de sable en queue de retenue

Commune : Baratier, Crots

Site : queue de retenue embrunaise

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 10 k€

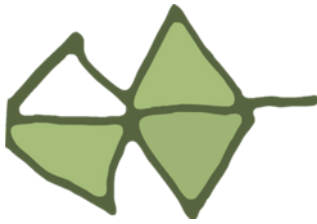
Projet :

Créer une surface végétalisée pour lutter contre l'érosion, limiter l'envol de particules dans l'atmosphère et favoriser la reproduction des poissons

Programme :

- Végétalisation du site à partir d'une espèce végétale autochtone et résistante au marnage





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE EXP 3 (EXPérimenter 3)

Objectif : Favoriser l'émergence d'une filière aquacole

Commune : Ubaye – Serre-Ponçon

Site : La Bréole

Maître d'ouvrage : Privé (AOT), S.M.A.D.E.S.E.P.

Coût d'objectif : 200 k€ HT

Projet : Faire venir un prestataire privé pour développer une pisciculture à Serre-Ponçon

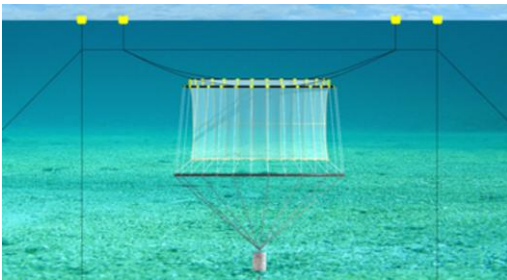
Programme :

- Favoriser l'implantation d'une ferme aquacole sur le lac de Serre-Ponçon
- Développer un nouveau produit, une spécialité de Serre-Ponçon pour les restaurateurs
- Créer de 1 à 3 emplois sur la commune dont un chef d'exploitation
- Créer un atelier de transformation sur la commune

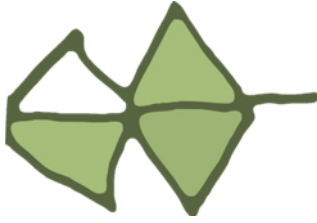
Les espèces cibles : Truite arc-en-ciel, Omble Chevalier, Saumon des Fontaines, Perche...

La pisciculture en France en quelques chiffres :

- 32 000 t de truite arc-en-ciel / an
- 374 entreprises en 2013



Cage, potence, filet de 10x10m	8 000 €/cage soit entre 48 000 € et 80 000 €
Treuil	10 000 €
Machine à laver les filets	25 000 €
Pelle mécanique	
Bateau	
Silos de stockage	5 000 €
TOTAL « équipements »	200 000 € environ
Achat des alevins (25g)	?
Vente (seuil de rentabilité 70t pour 1 personne, en cage au moins 2 pers donc 120t/an)	Entre 35 et 40 € / kg (en bio)



Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

Actions 7.

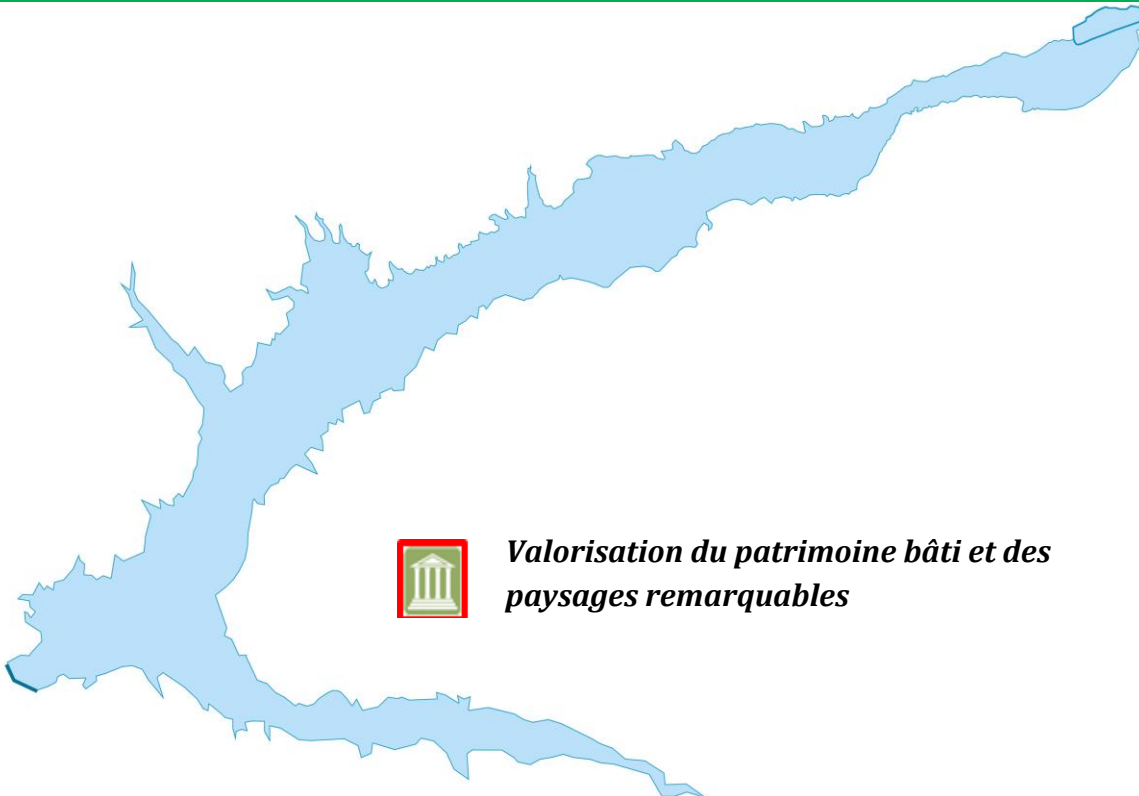
Actions « Patrimoine »

1. Mise en valeur des sites emblématiques historiques du lac

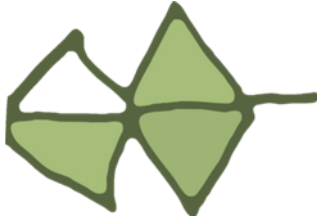
PAT1	Prunières	Ilot de la chapelle Saint Michel
PAT2	Le Lauzet Ubaye	Ancien village d'Ubaye

2. Valorisation du patrimoine bâti et des paysages remarquables

PAY1	Ubaye Serre-Ponçon Le Lauzet Ubaye	Valoriser les paysages remarquables de Serre-Ponçon
PAY2	Crots. Baratier	Adopter une qualité architecturale homogène dans les projets de réfection du bâti ancien et des constructions nouvelles



Valorisation du patrimoine bâti et des paysages remarquables



Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHES PAT 1 / PAT 2 (Patrimoine 1 et 2)

Objectif : Valoriser les paysages remarquables de Serre-Ponçon

Communes : Chorges / Lauzet-Ubaye

Sites : Chapelle Saint-Michel, Cimetière d'Ubaye

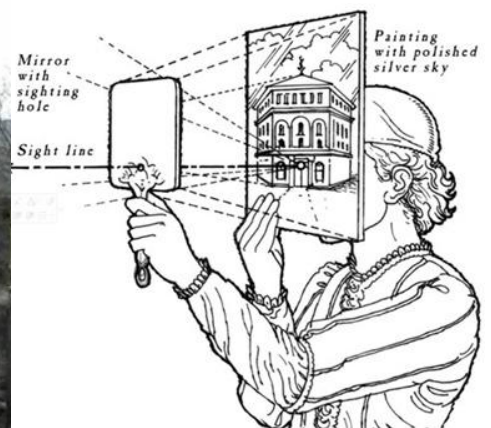
Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

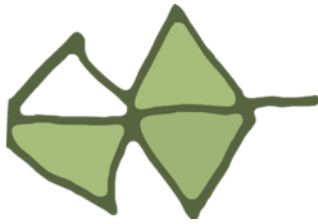
Coût d'objectif : 15 k€

Projet : Faire appel à la mémoire collective, raconter l'histoire des lieux...

Programme :

- Remettre en fonctionnement la cloche de la Chapelle
- Aménager et créer une scénographie explicative relative au village englouti d'Ubaye





Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE PAY 1 (Paysage 1)

Objectif : Valoriser les paysages remarquables de Serre-Ponçon

Communes : Ubaye – Serre-Ponçon, Lauzet-Ubaye

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P.

Partenariat : Conservatoire du Littoral

Coût d'objectif : 30 k€

Projet : Maintenir les paysages ouverts sur le lac, conserver une diversité d'habitats

Programme :

- Lutter contre la fermeture des milieux et la déprise agricole
- Maintien des perspectives sur le lac

Révéler la qualité des paysages pour conforter l'attractivité du territoire – Piste d'actions :

- Préserver et valoriser les milieux naturels, sites et paysages remarquables
- Préserver et mettre en scène les vues remarquables sur le lac
- Ré-ouvrir des vues panoramiques

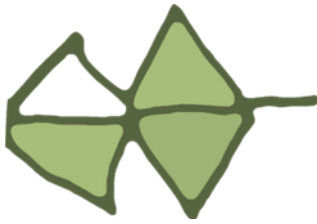
Paysage & Patrimoine :

- Le S.M.A.D.E.S.E.P. et le Conservatoire du littoral ont engagé en 2019 un travail partenarial dans une volonté commune de souligner la valeur paysagère de l'espace Serre-Ponçon. Cette stratégie vise à favoriser la migration des milieux naturels sensibles, sa sauvegarde (lutte contre la fermeture des milieux, maintien des perspectives...) et la relocalisation d'activités agropastorales.
- L'enjeu principal réside dans la conservation des milieux ouverts ou en voie de fermeture (reconquête) soumis à l'abandon des pratiques agricoles sur les terres les moins bien desservies (dégradation associée du bâti ancien). Ces espaces sont par ailleurs des refuges pour plusieurs habitats ou espèces d'intérêt patrimonial à préserver.

Objectif suivi : le maintien des paysages ouverts est primordial pour préserver la biodiversité locale et favoriser un tourisme de découverte



Vers le Lauzet Ubaye



Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

FICHE PAY 2 (Paysage 2)

Objectif : Adopter une qualité architecturale homogène dans les projets de réfection du bâti ancien et des constructions nouvelles

Communes : Ubaye – Serre-Ponçon, Lauzet-Ubaye

Maître d'ouvrage : S.M.A.D.E.S.E.P., Pays SUD

Coût d'objectif : 30 k€

Projet : Préserver la qualité des paysages et l'attractivité du territoire

Programme :

- Protéger l'entité paysagère du bâti traditionnel rural
- Créer un cahier des charges partagé relatif à la réfection du bâti ancien
- Mettre en valeur les patrimoines naturels et bâtis qui fondent le caractère du paysage



Saint Vincent les forts

Qualité architecturale du bâti ancien et des constructions nouvelles

L'objectif est de respecter l'identité du territoire afin de favoriser une architecture de qualité au niveau des restaurations entreprises dans le bâti ancien mais également au niveau des constructions nouvelles.

Cette orientation vise à sensibiliser les habitants de Serre-Ponçon à la lecture de leur environnement, au paysage et aux caractères architecturaux et urbains.

Les recommandations architecturales seront abordées à travers plusieurs thèmes : les éléments de façades, la couverture, les matériaux, le ravalement, les clôtures, les extensions, le mobilier urbain ...

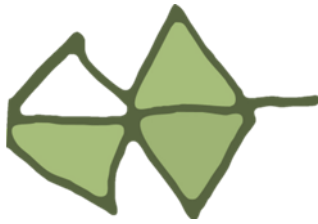
Ce document devra être conforme aux prescriptions édictées dans les PLU communaux.

Révéler la qualité des paysages pour conforter l'attractivité du territoire – Pistes d'actions

- Respecter les silhouettes des bâtis remarquables
- Respecter le caractère urbain des bourgs, villages et hameaux anciens pour enrayer la perte de qualité des ambiances patrimoniales et paysagères
- Intervenir sur le bâti ancien en respectant ses caractéristiques architecturales originelles
- Renforcer l'insertion paysagère des nouveaux bâtis et des restaurations.



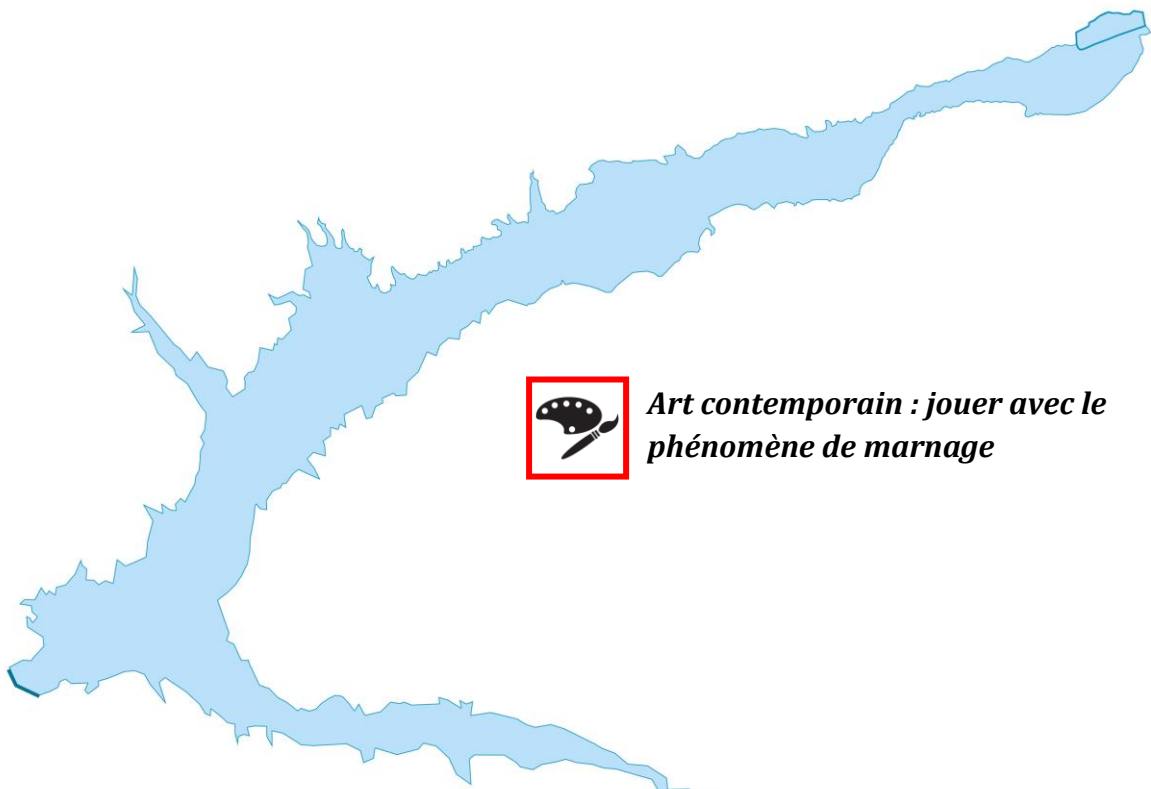
Le Lauzet Ubaye



Serre-Ponçon, Patrimoine Environnement

3. Culture et patrimoine

CULT1	Ubaye Serre-Ponçon St Vincent les forts	Soutenir l'activité « Bateau patrimoine »
CULT2	Lac de Serre-Ponçon	Lac et art contemporain : jouer avec le phénomène du marnage



Art contemporain : jouer avec le phénomène de marnage



Soutien à l'association « Rivage de Méditerranée » pour la réfection de ces « Bateaux Patrimoine »

